

CHAPITRE

# 5

## LA SENSIBILISATION, LA MOBILISATION ET LES MOYENS DE PRESSION

JOCELYNE LAVOIE

JEAN PANET-RAYMOND

---

AVEC LA COLLABORATION D'ANNA KRUYNSKI

## PLAN DU CHAPITRE 5

---

Introduction	164
1. La sensibilisation	165
1.1. Les objectifs d'une démarche de sensibilisation	167
1.2. L'ampleur d'une démarche de sensibilisation	168
2. La mobilisation	169
2.1. L'importance de la mobilisation	169
2.2. La place de la mobilisation dans le processus d'intervention	170
2.3. L'ampleur d'un travail de mobilisation	170
2.4. La force de la mobilisation sur l'imaginaire collectif	171
2.5. Les conditions favorisant le maintien de la mobilisation	173
3. Les moyens de pression	174
3.1. Les moyens de pression et les approches stratégiques d'intervention	176
3.2. La politique de l'agir et l'action directe	177
4. Répertoire des moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression	180
4.1. Les activités et autres moyens d'action	182
4.1.1. La rencontre de sensibilisation	182
4.1.2. La session ou l'atelier de formation	183
4.1.3. L'assemblée publique d'information	184
4.1.4. La journée thématique	185
4.1.5. Le colloque, le forum et le sommet citoyen	185
4.1.6. Le théâtre d'intervention, le spectacle populaire et la fête de quartier	188
4.1.7. Les installations et les manifestations d'art engagé	193
4.1.8. La pétition	196
4.1.9. L'envoi massif de cartes postales, de lettres et de messages textes	198
4.1.10. Le canular engagé	199
4.1.11. Le kiosque	200
4.1.12. Le porte-à-porte	201
4.1.13. Les représentations auprès de divers paliers de gouvernement	201
4.1.14. La manifestation, la marche et la vigile	203
4.1.15. La <i>flash mob</i>	206
4.1.16. Les actions de non-coopération	207
4.1.17. Les actions de désobéissance civile	210
4.1.18. Tactiques d'une politique de l'agir	215

4.2. Les outils	220
4.2.1. Le tract et le dépliant	220
4.2.2. L’affiche	221
4.2.3. La photo, la vidéo et le documentaire engagé	222
4.2.4. Et quelques autres...	224
4.3. Les médias et les technologies de l’information et de la communication (TIC)	225
Bibliographie sélective	226
Webographie sélective	227

## INTRODUCTION

La sensibilisation, la mobilisation et les moyens de pression sont au cœur des pratiques d'action communautaire.

Dans un premier temps, la sensibilisation vise à favoriser la réflexion et à susciter une prise de conscience par rapport à une situation problématique ou à un besoin commun et suggérer des solutions et des idées nouvelles afin de transformer cette situation ou répondre à ce besoin. La sensibilisation permet d'attirer l'attention des personnes et des collectivités sur un problème et favoriser une identification critique des enjeux et des solutions possibles par un travail d'éducation populaire<sup>1</sup>.

Quant à la mobilisation, elle témoigne de la nécessité de développer des solidarités entre les personnes et les organisations appartenant à une communauté affectée par la pauvreté, les inégalités, l'exclusion, la dévitalisation, l'injustice, le manque de ressources ou la détérioration de son environnement, dans le but de se donner le pouvoir de prendre en main sa destinée dans une perspective de changement social. Ainsi, la mobilisation a pour but de susciter l'engagement et de regrouper des personnes touchées par un problème social ou partageant un même besoin pour la poursuite d'une action collective visant à résoudre ce problème ou répondre à ce besoin.

À l'intérieur de ce chapitre, nous introduirons aussi le concept de moyen de pression que l'on retrouve le plus souvent au cœur des stratégies d'actions conflictuelles des groupes sociaux et des mouvements sociaux dans leur lutte pour des changements sociaux. En effet, les moyens de pression sont des incontournables lorsqu'il s'agit d'établir un rapport de forces en faveur de celles et ceux qui aspirent à une société plus juste, égalitaire et démocratique. Une société plus consciente des enjeux écologiques qui menacent la biodiversité et, par conséquent, l'avenir de l'humanité. Dans ce contexte, l'action communautaire se situe fréquemment sur le terrain de la défense collective des droits, de la revendication envers l'État et du partage du pouvoir au sein des communautés. Les moyens de pression sont par ailleurs souvent inévitables pour contrer les pratiques de développement économique de grandes entreprises ou d'organisations internationales. L'action communautaire ne peut donc pas, par définition, faire l'économie du conflit. Et qui dit conflit dit stratégie et moyens de pression.

1. Lachapelle, R. (2003), *L'organisation communautaire en CLSC. Cadre de référence et pratiques*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 293 p.

En complément de la section sur les moyens de pression, nous aborderons la notion de politique de l'agir, celle que Day a baptisé *politics of act*<sup>2</sup>. Cette notion fait référence à une philosophie d'action collective qui s'inscrit dans la mouvance libertaire<sup>3</sup> et qui vise à agir directement pour obtenir ce que l'on veut sans passer par un intermédiaire. Au sens usuel du terme, un moyen de pression implique l'existence d'un intermédiaire sur lequel la pression est mise – le gouvernement, le conseil d'arrondissement, une entreprise, etc. Il s'agit ici de ce que Day nomme *politics of demand*; c'est-à-dire une stratégie qui repose sur l'analyse qu'il est possible, et souhaitable, de convaincre ou de contraindre l'intermédiaire à répondre positivement à une revendication. À l'autre pôle, la philosophie sur laquelle repose la stratégie du *politics of act* est portée par des personnes qui n'entretiennent pas ou plus l'espoir que l'émancipation est possible à l'intérieur d'un système géré par un État et les institutions qui y sont associées. Les aspects théoriques portant sur la politique de l'agir seront complétés par une section sur les tactiques d'une politique de l'agir.

L'articulation entre sensibilisation, mobilisation et moyens de pression constituera donc le principal propos de ce chapitre, les liens unissant ces trois types d'intervention étant très étroits. Dans les trois premières parties de ce chapitre, le sens des notions théoriques se rattachant à chacun de ces types d'intervention sera défini et mis en contexte. Quant à la quatrième partie du chapitre, elle sera consacrée à un volet plus pratique et visera à illustrer le « coffre à outils » dont les intervenants disposent lorsque vient le temps de choisir les moyens par lesquels s'articulera une démarche de sensibilisation, un travail de mobilisation ou la mise en œuvre de moyens de pression.

# 1. LA SENSIBILISATION

La sensibilisation occupe une très grande place à l'intérieur des pratiques d'action communautaire. Le fondement de toute action collective ne repose-t-il pas sur le fait qu'une situation problème affectant un grand nombre de personnes doit être reconnue et jugée comme telle par les personnes concernées pour être considérée comme un problème social ?

2. Day, Richard J.F. (2005), *Gramsci is Dead: Anarchist Currents in the Newest Social Movements*, Toronto, Between the lines, 254 p.

3. Libertaire, ou anarchiste, ou anti-autoritaire.

Une démarche de sensibilisation sera donc souvent essentielle pour permettre l'identification d'un problème et favoriser une prise de conscience du caractère collectif de ce problème. La sensibilisation contribuera ainsi à faire naître l'espoir qu'en agissant collectivement, on peut atténuer ou résoudre le problème au bénéfice des personnes qu'il affecte ainsi qu'au bénéfice du bien commun. La sensibilisation s'inscrit donc dans un processus qui permet non seulement de susciter la réflexion, mais de passer à l'action.

#### *La sensibilisation*

La sensibilisation est un terme très large utilisé en action communautaire pour désigner un ou plusieurs moyens qui seront mis à contribution afin d'atteindre les buts suivants :

- ♦ favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience par rapport à un problème social ou à un besoin commun,
- ♦ promouvoir des solutions alternatives ou des idées nouvelles afin de transformer une situation jugée problématique ou de répondre à un besoin commun.

À la lumière de cette définition, on saisit bien en quoi la sensibilisation se distingue de l'information qui, bien qu'elle puisse favoriser la réflexion et susciter une prise de conscience, laisse très souvent les personnes devant un sentiment d'impuissance en ne suggérant pas nécessairement de solutions pour transformer la situation dénoncée. À ce titre, on peut donc avancer que la sensibilisation poursuit invariablement un objectif de changement social.

Une autre distinction importante lorsqu'on parle de sensibilisation est la nuance à faire entre sensibilisation et conscientisation car, bien que ces termes soient étroitement liés et souvent utilisés comme synonymes, la conscientisation fait plutôt référence à un modèle d'intervention largement inspiré de la méthode d'alphabetisation de conscientisation développée par Paulo Freire dans les régions pauvres du Brésil au début des années 1960. La méthode pédagogique et politique de Paulo Freire opposait à « l'éducation-domination » une « éducation-libération » comme instrument du processus d'éducation et de transformation sociale. En partant de la « conscience dominée » des hommes et des femmes analphabètes des milieux ruraux brésiliens, Paulo Freire voulait aider son peuple à atteindre une « conscience libérée ». À ce titre, le but de l'éducateur n'est pas seulement d'apprendre à lire et à écrire aux paysans analphabètes, mais de chercher avec eux les moyens de transformer le monde dans lequel ils vivent à partir de mots qui sont issus de l'univers vocabulaire des travailleurs auxquels s'adressent les éducateurs. Cette pédagogie des opprimés repose sur quatre

niveaux de conscience qui viennent marquer les étapes de la démarche: 1) la conscience soumise ou magique; 2) la conscience révoltée marquée par l'activisme; 3) la conscience réformatrice qui cherche à améliorer le système existant; 4) la conscience libératrice qui est un engagement permanent contre toute forme d'exploitation, de domination ou d'aliénation<sup>4</sup>.

À ce titre, la conscientisation comporte des dimensions à la fois pédagogique et politique qui visent à ce que les classes opprimées prennent conscience de leur oppression, rejettent la définition qu'en donne leur oppresseur et apprennent celle qui correspond à leurs conditions réelles d'existence afin de trouver ensuite des moyens de s'en libérer. Donc, sans chercher à opposer sensibilisation et conscientisation, il est important de marquer l'engagement politique et l'alliance avec les classes opprimées qui viennent colorer les pratiques de conscientisation. Au Québec, le modèle d'éducation populaire autonome qui s'est développé dans les années 1970 ainsi que l'approche féministe conscientisante ont été influencés par Paulo Freire. Afin de marquer les particularités de l'approche de conscientisation et éviter les confusions possibles avec la sensibilisation, nous avons donc fait le choix de nous limiter à utiliser le terme «sensibilisation» dans ce chapitre.

### 1.1. Les objectifs d'une démarche de sensibilisation

Bien que le but d'une démarche de sensibilisation soit de favoriser la réflexion et promouvoir des solutions pour transformer une situation, les objectifs de la sensibilisation pourront varier selon la nature du problème et du changement souhaité ainsi que selon les personnes et organismes visés pour y contribuer.

Tenant compte de ces différentes variables, une démarche de sensibilisation vise plus spécifiquement l'un ou l'autre des quatre grandes catégories d'objectifs suivants.

#### Changements individuels

Introduire des changements sur le plan individuel, par exemple inciter des personnes à modifier leurs comportements, leurs attitudes ou leurs habitudes de vie ayant des conséquences sur un groupe social ou une communauté; ou encore faire prendre conscience à certaines personnes qu'elles sont victimes d'une injustice et qu'il existe des recours leur permettant de défendre leurs droits.

4. Freire, P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Petite collection Maspero, 202 p.

*Mobilisation  
des personnes  
concernées*

Sensibiliser dans le but de mobiliser les personnes directement touchées par un problème afin qu'elles se regroupent pour améliorer ou changer leur situation, ou créer le rapport de force nécessaire au changement souhaité.

*Influence sur  
les décideurs*

Influencer les décideurs afin de les rendre plus sensibles aux difficultés ou aux besoins d'une population et les inciter à agir dans l'intérêt du bien commun.

*Appui de  
l'opinion publique*

Obtenir la sympathie et l'appui de l'opinion publique par des actions visant à les convaincre de la justesse et de la légitimité d'une cause, ce qui aura comme effet d'influencer les décideurs à agir dans le sens des revendications demandées.

## 1.2. L'ampleur d'une démarche de sensibilisation

En partant de l'objectif visé par sa démarche de sensibilisation et en évaluant le temps et les ressources dont il dispose, le groupe déterminera ensuite l'ampleur qu'il souhaite donner à sa démarche. Les trois exemples qui suivent permettent d'illustrer les différentes variantes qui peuvent exister à cet égard.

*Activité de  
sensibilisation*

Un groupe pourra opter pour une seule activité de sensibilisation comportant divers moyens s'il estime que cette activité est suffisante pour amorcer une démarche de réflexion visant à changer des perceptions, des comportements ou des attitudes. Par exemple, un centre de femmes inscrira à sa programmation d'activités d'automne un café-rencontre sur le thème des activités régionales de la Marche mondiale des femmes afin de sensibiliser les participantes aux revendications de la Marche et les inciter à participer aux activités qui se dérouleront dans leur région.

*Programme  
d'activités*

Un groupe pourra choisir de consacrer plus d'énergie, de moyens et de temps à une démarche de sensibilisation en mettant sur pied un programme d'activités. Par exemple, une maison de jeunes choisira d'organiser une semaine de sensibilisation sur le thème de la paix et la non-violence. Les animateurs et les jeunes élaboreront alors une semaine thématique touchant divers sujets en lien avec ce thème, par exemple : une soirée d'improvisation, une soirée de jeux coopératifs, une activité d'animation sur la communication non violente, un concours de dessins pour illustrer une affiche sur la paix et un souper communautaire.

*Campagne de sensibilisation*

Un groupe ou même une coalition de groupes évalueront la pertinence d'organiser une campagne de sensibilisation qui fera appel à une diversité d'activités et d'outils et qui pourra s'échelonner sur plusieurs semaines. Dans le cas d'une campagne de sensibilisation, on associera généralement les médias et les TIC à la démarche. Cela aura pour effet de renforcer le message que le groupe désire transmettre et de rejoindre un plus grand nombre de personnes. Par exemple, la campagne de sensibilisation sur les algues bleu-vert s'adressant aux riverains réalisée dans certaines MRC du Québec à l'été 2007. Fruit d'un partenariat entre associations locales de riverains, regroupements régionaux d'organismes communautaires en environnement et municipalités, cette campagne de sensibilisation a eu recours à divers moyens de sensibilisation sur plusieurs semaines durant la saison estivale : brochures d'information distribuées de porte en porte, publicité payée dans les journaux locaux, site Web, assemblées d'information publique dans les municipalités, vente à rabais d'arbustes de reboisement, etc.

## 2. LA MOBILISATION

### 2.1. L'importance de la mobilisation

*La mobilisation*

La mobilisation a pour but de susciter l'engagement et de regrouper des personnes touchées par un problème social, ou partageant un même besoin, pour la mise en œuvre d'une action visant à résoudre ce problème ou pour la réalisation d'un projet destiné à satisfaire ce besoin. La mobilisation, c'est donc l'action par laquelle des personnes et des organismes expriment leur solidarité pour mettre en œuvre des projets et des actions collectives leur permettant de transformer les conditions sociales, économiques, politiques, environnementales et culturelles dans lesquelles elles vivent.

À la lumière de cette définition, on saisit bien dans quelle mesure la mobilisation donne tout son sens aux pratiques d'action communautaire, puisqu'elle propose aux personnes d'être les principaux acteurs des choix et des changements sociaux, économiques, politiques, environnementaux et culturels les concernant. Les actions posées par ces acteurs peuvent prendre plusieurs formes et degrés d'implication; la diversité des responsabilités et des tâches offertes par un groupe permettant donc différents degrés d'engagement. La mobilisation fournit aussi l'occasion aux personnes qui ne sont pas directement touchées par un problème d'exprimer leur appui à l'égard de celles et ceux qu'elles estiment être victimes d'injustice, d'oppression ou d'exclusion.

La mobilisation peut enfin s'exprimer lorsque vient le temps pour les membres d'un organisme de participer à la vie associative d'un organisme communautaire. La mobilisation offre donc la possibilité d'élargir le sens que l'on donne généralement à la vie démocratique en développant les solidarités et en affirmant l'expression d'une citoyenneté active et responsable.

## 2.2. La place de la mobilisation dans le processus d'intervention

Dès la phase de préparation de l'intervention, à l'étape de l'analyse de la situation, les personnes concernées seront impliquées dans la définition de la nature du problème ou du besoin. Ce sont aussi elles qui participeront à l'élaboration du plan d'action, même s'il s'agit parfois seulement d'un noyau de base de personnes désireuses de s'impliquer à cette étape.

Mais c'est à la phase de la réalisation d'une action collective que s'intensifieront les efforts du groupe, soit pour élargir la mobilisation initiale, soit pour regrouper les personnes qui vivent encore leurs difficultés de façon isolée. Cet effort de mobilisation est encore plus apparent lorsqu'un groupe fait le choix d'une stratégie conflictuelle, où la création d'un rapport de force est nécessaire à l'obtention de gains contre des gouvernements, des institutions ou des entreprises. Rappelons que la mobilisation se poursuit jusqu'à l'étape du bilan où les personnes ayant participé à l'action seront mises à contribution pour réaliser un retour critique sur les diverses étapes du projet en lien avec les objectifs visés.

## 2.3. L'ampleur d'un travail de mobilisation

Tout comme pour la réalisation d'une démarche de sensibilisation, le travail de mobilisation s'exprime sous différents aspects et à des degrés divers en visant tantôt le recrutement d'un petit groupe de personnes pour le démarrage d'une activité, tantôt la participation de quelques centaines d'individus pour une manifestation. Selon l'objectif poursuivi et le moyen choisi pour agir collectivement sur une situation, l'action de mobiliser fera appel à une diversité de moyens, plus ou moins nombreux, complexes et originaux. Recruter cinq personnes pour mettre sur pied une activité de cuisine collective ne demande pas le même déploiement d'efforts et de moyens que la mobilisation de plusieurs centaines de citoyens pour participer à une manifestation visant à afficher publiquement une opposition à un projet de développement économique ayant des impacts négatifs ou sous-estimés sur l'environnement.

L'objectif poursuivi, le type de projet ou d'action choisi, la stratégie privilégiée, le temps et les ressources dont le groupe dispose sont donc autant de facteurs influant sur la diversité et l'ampleur des moyens à déployer pour mobiliser.

## 2.4. La force de la mobilisation sur l'imaginaire collectif

D'aussi loin que le milieu du xx<sup>e</sup> siècle, le Québec a été le théâtre de plusieurs mobilisations populaires et citoyennes qui ont frappé l'imaginaire collectif et démontré la soif de justice sociale et l'expression de la solidarité de divers mouvements sociaux.

Depuis la longue marche des femmes pour l'obtention du droit de vote au Québec en 1940, le Québec a connu son lot de mobilisations ayant comme objectif la lutte contre les inégalités. La décennie des années 1960 sera probablement celle qui aura le plus marqué l'imaginaire collectif au plan des mobilisations collectives. Une décennie associée à l'émergence de plusieurs mouvements sociaux en Amérique du Nord, notamment le *flower power* du mouvement hippie pour la non-violence, le *black power* et sa lutte contre la ségrégation raciale, le *red power* pour la défense des droits civiques des Indiens aux États-Unis, l'activisme étudiant, l'opposition à la guerre du Vietnam, etc.

Le Québec n'échappe pas à cette vague de contestation et d'affirmation. La culture politique et culturelle québécoise se transforme en effet profondément sous l'émergence de la parole citoyenne. Un des faits marquants de cette transformation fut notamment la lutte des Canadiens français autour de l'enjeu linguistique. Bref retour dans l'histoire : au début des années 1960, l'anglais est encore la langue de promotion économique pour de nombreux francophones et, à ce titre, l'enjeu linguistique devient un « élément central de la définition de l'État-nation puisqu'elle traduit le bien commun d'une communauté cherchant à se perpétuer mais aussi à réduire ses inégalités socioéconomiques<sup>5</sup> ». C'est donc autour de cet enjeu que plus de 50 000 personnes se sont rassemblées sur la colline parlementaire à Québec le 31 octobre 1969 pour dénoncer la politique linguistique du gouvernement de l'Union nationale et réclamer que le français devienne la langue de l'État et de la loi au Québec. Cette manifestation, suivie de plusieurs

5. Martel, M. et M. Pâquet, « Quand la langue mobilisait. Les manifestations d'octobre 1969 contre le bill 63 », *Le Devoir*, 24 octobre 2009.

autres, a mené à l'adoption, en 1977, de la Charte de la langue française, communément appelée la loi 101, définissant les droits linguistiques de tous les citoyens du Québec et faisant du français la langue officielle de l'État québécois.

L'histoire plus récente est elle aussi riche de la capacité des citoyennes et des citoyens à exercer certains pouvoirs dans le processus de décision politique. À ce titre, mentionnons la marche des femmes contre la pauvreté Du pain et des roses organisée par la Fédération des femmes du Québec en 1995. Pendant 10 jours, 850 femmes ont chaussé leurs espadrilles et ont marché de la région de Montréal vers la Colline parlementaire en portant neuf revendications visant l'amélioration des conditions de vie de femmes vivant dans la pauvreté. Le 4 juin 1995, après 200 km de marche, 15 000 personnes les attendaient à Québec en appui à leurs demandes. À l'époque, cette marche a contribué à relancer la vigueur du mouvement des femmes et à démontrer qu'il était encore possible de miser sur l'imagination et l'audace pour faire valoir la légitimité de certaines revendications auprès du gouvernement, tout en sensibilisant l'opinion publique au chemin qu'il reste à parcourir vers l'égalité entre les femmes et les hommes. Le mouvement des femmes du Québec a aussi été un acteur important de la mondialisation des solidarités. En effet, cette marche de 1995 a mené, en l'an 2000, à la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence, celle-ci ayant rassemblé 6 000 groupes de femmes dans 161 pays autour de 17 revendications qui ont été acheminées à des représentants de l'ONU à New York.

Plusieurs autres grandes mobilisations populaires se sont succédé au Québec au rythme de diverses causes sociales, allant de la contestation de la mondialisation et de l'idéologie néolibéral, à la protection de l'environnement, en passant par la défense de droits sociaux et humains. Ainsi, en mai 1998, l'Opération SalAMI a marqué l'entrée du Québec dans le mouvement altermondialiste par une action de désobéissance civile contre l'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI) à Montréal. Quelques années plus tard, en avril 2001, la Marche des peuples au Sommet des Amériques à Québec rassemblait 50 000 personnes venues manifester contre la Zone de libre-échange des Amériques (ZLÉA). L'année 2003 a aussi été le théâtre d'importantes mobilisations contre la guerre en Irak qui ont mené à la création du Collectif Échec à la guerre qui lutte contre la tendance ouverte à la domination militaire des États-Unis sur la planète. Certaines manifestations organisées par cette vaste coalition ont mobilisé jusqu'à 150 000 personnes par un froid glacial un certain 15 février 2003 et jusqu'à 250 000 personnes quelques semaines plus tard.

Toutes ces mobilisations sont venues proposer une autre vision du Québec : une vision humaniste, soucieuse du bien commun et des droits collectifs, de la protection de l'environnement et du développement durable. À cet égard justement, mentionnons l'opposition populaire au projet de développement de la centrale thermique du Suroît à Beauharnois par Hydro-Québec en 2004, de même que l'opposition à la privatisation partielle du Parc national du Mont-Orford en 2007.

Toutes ces mobilisations ont permis d'inscrire des victoires décisives dans l'imaginaire collectif québécois et entretenir l'espoir qu'un autre monde est possible.

## 2.5. Les conditions favorisant le maintien de la mobilisation

En action communautaire, il n'est pas rare que la mise en œuvre de projets ou de luttes collectives s'échelonne sur plusieurs semaines et mois, voire parfois plusieurs années. Dans un tel contexte, l'expérience montre qu'il ne suffit pas de susciter la mobilisation, encore faut-il soutenir l'élan de départ.

Cet état de fait pose la question de la mise en place des conditions favorisant non seulement l'engagement initial des personnes, mais le maintien de leur intérêt et de leur participation tout au long de l'action. Au nombre des conditions favorisant le maintien de la mobilisation, mentionnons ce qui suit :

- ♦ Éprouver un souci constant de valoriser et de reconnaître le travail accompli par les personnes participantes. Le besoin d'estime est en effet un besoin fondamental chez l'être humain.
- ♦ Se fixer des objectifs réalistes et à court terme qui permettent des gains et des victoires tangibles et concrètes, malgré l'existence d'objectifs à plus long terme. Rien n'est plus démobilisant que d'éprouver le sentiment de travailler fort et longtemps sans avoir la satisfaction d'obtenir des résultats concrets.
- ♦ Mettre en place un mode de fonctionnement qui favorise un engagement à la mesure des intérêts, des compétences, des volontés d'apprendre et des disponibilités des personnes. Plusieurs groupes ont compris cette nécessité et ont formé des comités de travail sur divers aspects liés à la réalisation d'un projet collectif. Un tel fonctionnement permet ainsi au plus grand nombre possible de personnes de s'engager selon leurs goûts et de se développer selon leurs champs d'intérêts, tout en respectant le temps qu'elles peuvent consacrer au projet.

- ♦ Accorder une attention particulière à la qualité de la communication au sein du groupe en étant très sensible aux difficultés et aux conflits qui peuvent surgir et en faisant des efforts constants pour les régler au fur et à mesure.
- ♦ Favoriser des moments d'apprentissage et de formation individuels et collectifs. Cela peut se faire par du support entre membres, par des échanges avec des personnes d'autres organisations ou par des sessions de formation et d'éducation populaire plus structurées. De tels moments sont autant d'occasions de prendre du recul, de s'outiller et d'élargir notre vision et notre analyse sur un sujet ou un enjeu donné.
- ♦ Ne pas oublier de faire une place au plaisir en organisant des activités qui favorisent la cohésion et contribuent à accroître le sentiment d'appartenance au groupe. Organiser un repas communautaire pour souligner un événement important, préparer une fête pour se féliciter d'avoir obtenu des gains, monter une activité de plein-air à l'occasion d'un bilan annuel sont autant de moyens de «ventiler», de se découvrir sous un jour nouveau et de resserrer les liens.

### 3. LES MOYENS DE PRESSION

#### *Moyens de pression*

Le terme « moyens de pression » (ou tactiques) fait référence aux moyens d'action utilisés à l'intérieur d'une stratégie d'action collective basée sur la résolution de conflits sociaux. Selon Touraine, le conflit fait partie intégrante de la dynamique sociale étant donné les rapports et les intérêts divergents entre les classes sociales. Les moyens de pression sont donc utilisés par les personnes, les groupes, les communautés, et de manière plus large par les mouvements sociaux qui, à travers leur action collective concertée en faveur d'un changement social, doivent établir un rapport de force vis-à-vis de ceux qui détiennent le pouvoir : politique, économique, social ou culturel.

L'action communautaire étant une pratique de changement social s'adressant prioritairement aux communautés affectées par les inégalités, la dépendance, la marginalité, l'exclusion et l'appauvrissement dans une perspective de justice sociale<sup>6</sup>, cela va de soi que le recours aux moyens de pression fait partie des stratégies et des actions qui devront être mises en œuvre pour obtenir les changements souhaités.

6. Lachapelle, R. (2003), *op. cit.*

Les moyens de pression font appel à des actions visant à agir directement ou indirectement, voire symboliquement, pour obtenir les transformations sociales souhaitées. Le choix, l'élaboration et la mise en œuvre de moyens de pression s'appuie sur la recherche du bien commun et fait appel à des actions qui sont à la fois diversifiées, créatives, quelquefois spectaculaires et radicales. Leur mise en œuvre fait appel à des habiletés d'organisation logistique d'animation de rencontres et d'événements ainsi qu'un savoir-faire quant à l'utilisation des médias et des tic. En tout temps, le choix du ou des moyens de pression repose sur une bonne analyse de la conjoncture dans laquelle l'action s'inscrit.

Par exemple, les moyens de pression mis en place par le mouvement altermondialiste pour faire échec aux négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle en 1999<sup>7</sup>, qui s'étaient avérés très efficaces à ce moment-là, ont cessé de l'être une décennie plus tard<sup>8</sup>. A Seattle, les manifestants ont su surprendre les forces de l'ordre avec des tactiques de confrontation créatives et spectaculaires, qui se menaient de tout bord et tout côté, sans coordination centralisée. Après ces événements, les autorités se sont rapidement ajustées, en mettant en place d'imposants dispositifs répressifs<sup>9</sup> ou encore en choisissant des lieux difficiles d'accès (Doha, Kananaskis, Évian, Sea Island). Et, comme nous l'avons vu lors du G8/G20 tenu à Toronto en juin 2010, les autorités n'hésitent pas à utiliser les machines médiatiques et juridiques pour démoniser les militants radicaux, allant jusqu'à les traiter comme de véritables terroristes. Cependant, l'État n'est pas le seul à changer ses façons de faire. Les organisations militantes et communautaires évoluent aussi et se transforment au gré de la conjoncture économique, politique, sociale et culturelle ainsi qu'en fonction des valeurs et des normes d'une société donnée. Ce qui fait en sorte que des moyens de

7. Le Sommet de Seattle fait référence au III<sup>e</sup> sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) qui a réuni 135 pays membres dans la ville de Seattle aux États-Unis, en 1999. Ce sommet avait comme objectif la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial caractérisé par l'établissement de règles supranationales limitant la capacité légale et pratique de chaque nation à subordonner ses activités à d'autres principes que des principes strictement commerciaux. Le nouveau cycle de négociation prévu à Seattle prévoyait un élargissement des compétences du comité d'arbitrage de l'OMC dans des domaines touchant la santé, l'environnement, l'éducation, l'exploitation des forêts, les normes sociales, etc. La mobilisation citoyenne qui s'est organisée pour demander avec force la prise en compte des valeurs non marchandes dans la sphère économique (ex. : droits de l'Homme, valeurs éthiques en matière de biodiversité) a largement contribué à l'échec des négociations prévues.

8. Fougier, E. (2004), *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation ?* Paris, Éditions Lignes de Repères, p. 29.

9. Caron, C., *Seattle, dix ans après*, Relations, n° 736, novembre 2009, p. 10-11.

pression pouvant avoir été jugés légitimes et efficaces à une certaine époque pourraient ne plus l'être à une autre époque. Le choix des moyens de pression prend donc son sens dans le contexte historique et symbolique qui l'a vu naître.

### 3.1. Les moyens de pression et les approches stratégiques d'intervention

L'organisation communautaire, on le sait, représente une pratique d'intervention qui s'est progressivement professionnalisée au Québec à partir des années 1960, décennie où « elle n'était pratiquée que par une poignée d'intervenantes et d'intervenants issus des sciences humaines et sociales travaillant à la mise sur pied de comités de citoyens et de groupes populaires ici et là, dans les quartiers les plus démunis des grands centres urbains ou des régions rurales éloignées<sup>10</sup> ». Cette pratique sociale a évolué et s'est diversifiée au point qu'à partir d'un certain nombre de critères ou caractéristiques de base, il est devenu possible de camper quatre principales « approches stratégiques » ou « modèles » propres au mode d'intervention communautaire : 1) l'intervention sociopolitique (action sociale), 2) l'intervention socioéconomique (développement local), 3) l'intervention socio-institutionnelle (planning social) et 4) l'intervention sociocommunautaire<sup>11</sup>.

La compréhension et l'analyse des diverses caractéristiques de cette typologie révèlent que la place accordée aux moyens de pression varie de manière significative d'une approche à l'autre.

Ainsi, l'approche sociopolitique, dont la finalité est la résolution des problèmes sociaux par les groupes sociaux les plus démunis à travers un travail de défense et de promotion de leurs droits, ne peut faire l'économie du conflit social et du recours aux moyens de pression. Cette caractéristique se traduit, du côté des formes d'organisation privilégiées, par la mise sur pied d'organisations de lutte, de revendication et de pression permettant le développement d'un rapport de forces pouvant leur être favorable. Un tel rapport de forces est le plus souvent obtenu par la pression, la défense des droits et l'éducation populaire pour la négociation de solutions avec les autorités en place, voire la défaite ou la déroute

10. Bourque, D. et al., « L'organisation communautaire au Québec. Mise en perspective des principales approches stratégiques d'intervention », dans Bourque, D. et al. (dir.) (2007) *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*, Québec, Presses de l'Université du Québec, p. 12.

11. Bourque, D. et al., *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 534 p.

de la partie adverse. Les différents modèles d'intervention sociopolitique accordent donc une place prépondérante au conflit, à la dimension politique et aux moyens de pression dans leur stratégie globale d'action de façon à permettre aux communautés d'exprimer leurs frustrations et leurs aspirations et les traduire en droits, politiques, normes, etc. L'approche sociopolitique se démarque ainsi des trois autres approches par la place prépondérante qu'elle fait aux luttes, à la contestation, à la pression et de manière plus marginale à la voie révolutionnaire.

L'approche de développement local doit aussi emprunter parfois le chemin de la lutte pour mener à terme des projets de développement social ou de développement économique local. En effet, s'il y a une chose que les communautés savent, à travers leur volonté d'autodéveloppement économique et social, c'est que la résistance et la pression sont souvent nécessaires lorsqu'il s'agit de négocier le financement de projets, de ressources ou des services pour des populations touchées par la pauvreté, l'exclusion et la marginalisation. Pensons seulement au syndrome du « pas dans ma cour » qui exige non seulement de la part des organismes une capacité à mieux préparer le terrain auprès des résidents voisins ou encore une capacité à faire valoir la contribution de projets attrayants à la revitalisation de certains quartiers, mais aussi parfois à des actions plus musclées dénonçant les interventions de certaines institutions et commerces s'opposant à des projets de logements sociaux. L'approche de développement local est aussi utilisée dans des contextes où les populations mobilisées doivent se battre contre certaines administrations municipales qui refusent de reconnaître l'existence même de certains problèmes sociaux sur leur territoire.

### 3.2. La politique de l'agir et l'action directe

Un moyen de pression, comme nous le soulignons dans l'introduction, implique l'existence d'un intermédiaire sur lequel la pression est mise – le gouvernement, le conseil d'arrondissement, une entreprise, etc. Il s'agit donc de ce que Richard Day<sup>12</sup> dénomme *politics of demand*; c'est-à-dire une stratégie d'action qui repose sur l'analyse qu'il est possible et souhaitable de convaincre ou de contraindre l'intermédiaire à répondre positivement à une revendication. Nous introduisons aussi, dans ce chapitre, un autre type de stratégie, celle que Day dénomme *politics of act* ou politique de l'agir.

---

12. Day, R., *loc. cit.*

Les défenseurs de la politique de l'agir n'entretiennent pas ou plus l'espoir que l'émancipation est possible à l'intérieur d'un système géré par un État et les institutions qui y sont associées. Devant cela, plutôt que de mettre de la pression sur les autorités pour accéder à des revendications pour des « droits » ou des « libertés », les militantes et militants appartenant à des réseaux pour la plupart libertaires misent plutôt sur la force de leur agir pour interférer avec le pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes, tout en tentant de préfigurer ou créer des alternatives porteuses d'émancipation individuelle et collective.

« La politique de l'agir s'accompagne, sur le plan opérationnel, d'une philosophie organisationnelle non hiérarchique, décentralisée et autonome<sup>13</sup>. » Des personnes se regroupent en petits groupes, par affinité, qu'elle soit politique, personnelle, identitaire ou géographique, et se concertent de manière plus ou moins formelle, et selon la conjoncture, avec d'autres groupes d'affinités au sein de convergences. Ces réseaux privilégient un mode de fonctionnement par démocratie directe et intègrent toute une panoplie de mécanismes pour déconstruire les rapports de domination au sein des organisations; c'est la préfiguration, dans l'ici et le maintenant, de la société rêvée de demain. Dans son ouvrage, Richard Day identifie quatre grandes catégories de tactiques associées à la politique de l'agir: 1) subvertir par la parodie; 2) perturber les institutions; 3) préfigurer des alternatives aux institutions et formes existantes; 4) créer des alternatives aux institutions et formes existantes. Nous reviendrons sur l'illustration plus concrète de ces tactiques dans la section quatre de ce chapitre portant sur les moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression.

La philosophie de la politique de l'agir présente, au demeurant, certaines similitudes avec l'action directe qui se définit comme une philosophie d'action signifiant que l'on est prêt à se battre pour prendre le contrôle de sa vie et essayer directement d'agir sur le monde qui nous entoure. Selon Besnard, l'action directe est « une action individuelle ou collective exercée contre l'adversaire social par les seuls moyens de l'individu et du groupement<sup>14</sup> ».

En fait, l'action directe est au cœur d'une politique de l'agir; mais cette dernière va plus loin dans son intention. C'est-à-dire que celles et ceux qui militent selon une logique d'une politique de l'agir tiennent mordicus aux

13. Pour mieux comprendre cette philosophie en contexte québécois: Lambert-Pilotte, G., Drapeau, M-H et A. Kruzynski (2007), « La révolution est possible: Portrait de groupes autogérés libertaires au Québec », *Possibles (Les jeunes réinventent le Québec)*, 31 (1-2): 138-159 (<<http://www.possibles.cam.org/index.html>>).

14. Besnard, P., *Les syndicats ouvriers et la révolution sociale*, <[http://www.fondation-besnard.org/article.php3?id\\_article=96](http://www.fondation-besnard.org/article.php3?id_article=96)> (page consultée le 23 octobre 2009).

fondements non hégémoniques et non hiérarchiques de leurs luttes, formes d'organisation et visions de la société. De ce point de vue, l'action directe, en tant que théorie politique, est plus circonscrite dans son intention et ne rompt pas nécessairement avec la politique de revendications. En d'autres mots, le processus révolutionnaire est au cœur d'une politique de l'agir, ce qui n'est pas nécessairement le cas de l'action directe.

Pour en revenir à l'action directe, Besnard l'oppose à l'action parlementaire ou indirecte qui se déroule exclusivement sur le terrain légal par l'intermédiaire des groupes politiques et de leurs élus. À cet égard, l'action directe est avant tout sur le terrain. Elle peut être légale ou illégale. Par ailleurs, même si elle n'exclut pas le recours à la violence, les militants de l'action directe sont très majoritairement partisans d'actions pacifistes non violentes. Concernant son fonctionnement, l'action directe privilégie aussi, à l'instar des tenants de la politique de l'agir, l'organisation et l'action par groupes d'affinités où les individus coopèrent librement dans une dynamique d'autogestion.

Dans les pays du Nord, la plupart des tenants de l'action directe utilisent des formes d'actions qui s'apparentent à la désobéissance civile non violente. Mais il arrive que certains, en fonction de leur position sociale, de la conjoncture et de leur analyse des rapports de force en jeu, décident qu'il est stratégique de pousser la logique jusqu'à la destruction de la propriété. Francis Dupuis-Déri<sup>15</sup> propose une analyse de la répression politique exercée lors du sommet du G-20 à Toronto en juin 2010 :

Ce recours à la force par la foule est presque toujours motivé par une intelligence politique et morale face à des injustices flagrantes, soit des libertés brimées ou des inégalités scandaleuses [...]. On comprendra alors qu'une juste colère populaire trouvait à s'exprimer par le fait de cibler les symboles d'un système injuste et inégalitaire (banques, firmes et chaînes internationales) et, bien sûr, contre la police si brutale [...]. Dans 99 % des cas, il s'agissait de cibles qui avaient une signification politique claire : banques, McDonald's, Starbucks, Nike, American Apparel (malgré son hypocrite discours sympathique), des panneaux publicitaires, un bar de danseuses nues, quelques véhicules de médias d'État ou privés et des voitures de police. [...] En fait l'acte lui-même de s'en prendre à des symboles du capitalisme est un message politique clair, pour qui veut bien voir et entendre ; il faut vraiment avoir

15. Dupuis-Déri, F. est professeur de science politique à l'Université du Québec à Montréal. Il est aussi sympathisant de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) et auteur du livre *Les Black Blocs* (Lux, 2007).

vécu dans un isolement social complet ces dernières années pour ne pas comprendre que des gens sont animés d'une rage contre le capitalisme en général et les banques en particulier<sup>16</sup>.

En somme, tant les tenants de la politique de l'agir que ceux de l'action directe revendiquent être plus qu'une des nombreuses tactiques ou outils à la disposition du militant en se positionnant comme une théorie politique, voire une philosophie d'action qui signifie que l'on est prêt à se battre pour prendre le contrôle de sa vie et essayer directement d'agir sur le monde qui nous entoure.

## 4. RÉPERTOIRE DES MOYENS DE SENSIBILISATION, DE MOBILISATION ET DE PRESSION

Avant de nous pencher sur une description pratique des moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression, nous croyons nécessaire de rappeler que les moyens présentés dans ce chapitre seront vidés de leurs fondements éthiques s'ils ne sont pas mis au service de pratiques d'action collective guidées par des valeurs de justice sociale, de solidarité, de démocratie et d'autonomie.

L'histoire contemporaine nous apprend en effet que la sensibilisation, la mobilisation et le recours à des moyens de pression peuvent être utilisés autant par une droite conservatrice que par les mouvements sociaux à gauche du spectre politique, et ce, au nom de points de vue fort différents sur la justice, l'égalité et la liberté<sup>17</sup>. Pensons seulement aux nombreuses manifestations organisées en 2009 par la droite républicaine aux États-Unis pour afficher leur farouche opposition à la réforme en santé proposée par le président Obama, et ce, dans un pays qui comptait alors 48 millions de personnes sans protection en matière de soins de santé. Dans le but de contrer cette réforme, des milliers de personnes ont envahi les rues de plusieurs villes américaines en agitant l'épouvantail du socialisme. Lors de ces événements qui ont marqué un tournant dans l'histoire d'une société alors profondément divisée, la manifestation comme moyen de pression n'est pas une parole citoyenne mise au service des valeurs portées par l'action communautaire. Elle illustre plutôt la profonde dérive éthique des principes qui ont historiquement poussés les citoyens à s'appropriier la rue pour influencer le processus

16. Dupuis-Déri, F., « G-20: n'attendez plus les barbares, ils sont là ! », *Le Devoir*, 29 juin 2010.

17. Caron, C., « Le pouvoir de la désobéissance civile », *Relations*, n° 745, septembre 2010, p. 11.

de prise de décision politique dans le but de réduire les inégalités socioéconomiques. C'est donc dans une conception commune de la justice sociale largement répandue – fruit de l'héritage des luttes politiques et sociales ayant conduit, entre autres, à la Déclaration universelle des droits de l'Homme –, et non à travers une idéologie conservatrice réactionnaire, que s'inscrit l'esprit de ce chapitre.

Ce positionnement éthique étant fait, nous verrons dans cette section du chapitre que des liens étroits existent entre les moyens de sensibilisation, de mobilisation et de pression. En effet, un même moyen pourra à la fois servir de moyen de sensibilisation et de moyen de pression. Par exemple, une pétition servira, au moment de recueillir des signatures, de moyen de sensibilisation en informant les gens sur la cause défendue et les revendications qui y sont rattachées, et de moyen de pression au moment où la pétition sera déposée aux décideurs pour démontrer l'ampleur du soutien populaire aux revendications énoncées. Dans le même ordre d'idées, un moyen pourra être à la fois un moyen de mobilisation et un moyen de pression. Par exemple, l'organisation d'une manifestation sera à la fois l'occasion de mobiliser des personnes qui souhaitent exprimer un appui concret à une cause et un moyen de pression politique sur un gouvernement par le rapport de force résultant du nombre de personnes qui se sont approprié la rue et l'espace public pour défiler et exprimer leur voix.

Dans la section qui suit, nous décrirons plusieurs moyens de sensibilisation, de mobilisation ainsi que des moyens de pression. Mais au-delà de la description et de la mise en contexte que nous ferons de ces moyens, nous insisterons pour dire qu'il n'existe pas de recette pour garantir le succès de tel ou tel moyen. Aucun moyen n'est infaillible, quel que soit le soin qu'on apporte à son élaboration. Une sensibilisation ou une mobilisation réussie, de même que le choix de moyens de pression assurant un gain significatif relevant plutôt d'un savant dosage entre divers facteurs, notamment une bonne analyse des enjeux et de la conjoncture, des « conditions favorables » et des moyens adaptés à la population visée par le groupe.

Par ailleurs, comme nous le mentionnions précédemment, un groupe pourra utiliser un seul moyen s'il juge que c'est suffisant pour sensibiliser ou mobiliser les personnes qu'il cherche à rejoindre. Mais si son objectif est plus ambitieux et que le groupe doit mettre au jour une situation que la majorité des membres de sa communauté ignore, plusieurs moyens devront alors probablement être mis à contribution. Il faudra d'abord sensibiliser la population, pour

espérer ensuite la mobiliser autour d'un projet ou d'une revendication. Il en va de même pour les moyens de pression, car si certaines revendications portées par des groupes ont pu obtenir gain de cause en ayant recours à un seul moyen de pression, d'autres luttes collectives vont nécessiter une stratégie basée sur un nombre répété, gradué et diversifié de moyens de pression.

Nous ne prétendons pas par ailleurs que la liste de moyens qui suit est exhaustive. Elle constitue plutôt un guide qui suggère des moyens adaptables selon les besoins du groupe et le contexte dans lequel l'action s'inscrit.

## 4.1. Les activités et autres moyens d'action

### 4.1.1. La rencontre de sensibilisation

L'animation d'une rencontre de sensibilisation est une activité à caractère éducatif qui s'adresse à un petit groupe. Elle vise la sensibilisation dans une perspective de changement individuel et collectif, ou la mobilisation autour d'un projet ou d'une action. Une telle activité peut prendre diverses formes : café-rencontre, déjeuner-causerie, conférence, présentation formelle suivie d'une période de questions, etc. Il appartient au groupe de déterminer quelle formule sera la plus appropriée.

Les centres de femmes, par exemple, utilisent fréquemment le café-rencontre en raison de sa souplesse et parce que le café-rencontre constitue pour plusieurs femmes une porte d'entrée vers les autres activités éducatives et actions collectives des centres de femmes. Les cafés-rencontres permettent tout d'abord de sensibiliser les femmes à des éléments de leur vécu et d'en faire ressortir les causes sociales et le caractère collectif. Ils sont aussi parfois le point de départ d'actions de transformation dans le milieu. L'engagement des centres de femmes dans des dossiers tels que la lutte contre la pauvreté et la violence sont des exemples intéressants d'actions collectives en partie issues de telles rencontres. Pour stimuler les échanges de vues et la participation, les centres de femmes ont créé ou adapté une multitude d'outils d'animation associés à plusieurs des thèmes abordés lors de cafés-rencontres : exercices, jeux et vidéos viennent tour à tour faciliter la prise de parole et l'expression du vécu individuel et collectif des participantes<sup>18</sup>.

18. L'R des centres de femmes du Québec : <<http://www.rcentres.qc.ca/outils.aspx>> (page consultée le 7 janvier 2010).

Certains organismes communautaires ont aussi développé une pratique d'action communautaire qui fait une place importante à la rencontre d'information de type conférence comme moyen de sensibilisation. L'organisme communautaire Équiterre par exemple, offre pas moins de 25 conférences sur divers sujets touchant le commerce équitable, l'agriculture biologique, la consommation responsable, le transport, l'efficacité énergétique et les changements climatiques<sup>19</sup>. Une équipe de conférenciers engagés et expérimentés sillonnent le Québec pour promouvoir des choix écologiques et socialement équitables. Ces conférences peuvent tout autant stimuler l'adoption de comportements plus responsables sur le plan individuel que stimuler le développement de projets à caractère plus collectif, comme la pause-café équitable dans les milieux de travail, ou encore la mise sur pied d'un groupe d'achats de produits équitables.

Les groupes qui organisent une campagne de sensibilisation ou qui font des efforts particuliers pour mobiliser des populations autour d'actions ou de projets collectif, ont souvent recours à la rencontre d'information, auprès soit de leurs propres membres ou d'un public plus large. Dans de telles occasions, il n'est pas rare qu'un groupe décide d'entreprendre une série de rencontres d'information au sein de sa communauté dans un temps donné afin de rejoindre le plus grand nombre possible de personnes touchées par un problème ou par une situation particulière.

#### 4.1.2. *La session ou l'atelier de formation*

La session ou l'atelier de formation comporte généralement des objectifs d'éducation populaire et d'apprentissage plus spécifiques que la rencontre d'information. Bien que la session de formation soit souvent utilisée comme une occasion d'apprentissage individuel, elle est aussi un moyen de sensibilisation et de mobilisation dans une perspective de changement collectif. Pensons seulement aux nombreuses sessions de formation organisées dans diverses régions du Québec réalisée par le Collectif pour un Québec sans pauvreté ayant mené à l'adoption de la Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale en 2002. La seconde étape de cette démarche citoyenne réalisée entre novembre 2005 et juin 2007 a mis l'accent sur le développement d'un savoir citoyen permettant d'enclencher un mouvement vers la couverture des besoins essentiels et la sortie

19. Équiterre: <<http://www.equiterre.org/outils/conferences>> (page consultée le 7 janvier 2010).

de la pauvreté dans les protections sociales au Québec. Grâce à une trousse d'animation que l'on a pu télécharger en format PDF sur le site du Collectif pour un Québec sans pauvreté, les Collectifs régionaux ont pu réaliser une vaste consultation publique à travers le Québec<sup>20</sup>. Près de 4 000 personnes ont ainsi participé à des animations pour réfléchir, sur la base des droits humains, aux moyens de couvrir les besoins et d'assurer les conditions qui permettent aux personnes de se réaliser et de contribuer à la société<sup>21</sup>.

La session ou l'atelier de formation peut aussi être offert à des personnes désireuses d'améliorer leurs conditions de vie par l'exploration d'alternatives visant une auto organisation, telle que la cuisine collective pour assurer une plus grande sécurité alimentaire. Ainsi, les sessions de formation qui ont été organisées par le Regroupement des cuisines collectives ont stimulé la mise sur pied de centaines de cuisines collectives au Québec.

#### 4.1.3. *L'assemblée publique d'information*

L'assemblée publique d'information est une rencontre ouverte à l'ensemble des citoyens d'une communauté locale désireuse de mieux connaître une situation problématique ou comprendre un enjeu local qui affecte la qualité de vie du milieu et débattre des solutions pour résoudre cette situation.

La tenue d'une assemblée publique est généralement un événement publicisé par le porte-à-porte, l'envoi massif de courriels, les contacts personnalisés, l'affichage et les médias locaux. Elle peut accueillir des experts et des élus pour susciter davantage d'intérêt.

Mentionnons que les assemblées publiques sont souvent très suivies dans les communautés locales et on assiste à des débats parfois très animés. Elles sont par ailleurs l'occasion d'évaluer la pertinence d'un projet et l'appui de la population. Elles permettent aussi d'établir d'importants consensus sur différents aspects du développement social ou économique local. En somme, l'organisation d'une assemblée publique permet de sensibiliser une communauté locale tout en lui donnant l'occasion de débattre et de s'organiser pour agir.

20. <[http://pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide\\_besoin\\_CQSP\\_petit\\_-4.pdf](http://pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Guide_besoin_CQSP_petit_-4.pdf)>.

21. Collectif pour un Québec sans pauvreté: <[http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id\\_article=511](http://www.pauvrete.qc.ca/article.php3?id_article=511)> (page consultée le 28 novembre 2010).

#### 4.1.4. *La journée thématique*

L'organisation d'une journée thématique peut être un bon moyen de regrouper ensemble des élus locaux, organismes communautaires, comités de citoyens et commerçants du voisinage autour d'un thème à caractère éducatif. Ces journées permettent à une communauté de se familiariser avec des pratiques alternatives, de rencontrer les associations locales et comités de citoyens, de s'informer, voire de prendre conscience de l'existence de certains organismes qui mènent des actions pour le mieux-être de leur communauté.

Ainsi, l'organisation d'une Journée verte ou d'une Journée de l'environnement est devenue, dans certaines municipalités, l'occasion de sensibiliser les citoyens à tous les gestes qui entourent la protection de l'environnement, la récupération, le recyclage, le compostage, l'alimentation biologique et l'achat local. Autre exemple, lorsque le phénomène de prolifération des algues bleu-vert est devenu un problème environnemental sérieux dans des plusieurs lacs du Québec, la tenue de telles journées furent l'occasion, pour les associations de lacs et les comités de citoyens en environnement des municipalités, de faire de l'éducation sur la manière de prévenir l'apparition ou réduire la prolifération d'algues bleu-vert, de stimuler l'implication citoyenne et faire de l'éducation vers l'adoption de comportements plus responsables en matière d'environnement.

#### 4.1.5. *Le colloque, le forum et le sommet citoyen*

##### *Le colloque*

Bien que le colloque constitue un mode de rassemblement et de réflexion qui appartient davantage à la culture des intervenants professionnelles et des intellectuels, ce type d'activité connaît malgré tout de beaux succès comme moyen de sensibiliser et de mobiliser une communauté. Le succès dépendra évidemment beaucoup du caractère « brûlant » du thème et du travail de préparation pour rejoindre la population visée.

Pour organiser un colloque, il convient d'abord de bien cerner une ou des préoccupations qui touchent une population ou qui affectent le développement social ou économique d'une communauté. À partir de ces préoccupations, il faut déterminer le thème général du colloque, ce qui orientera par la suite le choix des conférenciers, des thèmes d'ateliers et des personnes-ressources.

Lors d'un colloque, les ateliers constituent un lieu privilégié de discussions qui pourront déboucher sur des pistes d'action, alors que le retour en grand groupe peut stimuler la création de comités de travail qui mettront en œuvre la réalisation de ces pistes d'action.

### *Le forum et le sommet citoyen*

Le forum et le sommet citoyen sont généralement des modes de rassemblement et de réflexion qui privilégient la prise de parole par les personnes directement touchées par les préoccupations abordées, plutôt que l'opinion d'intervenants professionnels ou d'experts. Un forum ou un sommet citoyen est habituellement aussi plus axé sur l'élaboration de pistes d'action plus concrètes que lors d'un colloque. Mais il peut y avoir une mixité de citoyens et « experts » sur des enjeux et expériences qui sont au cœur du sujet.

Le rôle des forums sociaux est d'être un espace public critique, participatif et inclusif qui permet à tous les citoyens, mouvements sociaux et organisations de prendre la parole, débattre, s'exprimer et échanger sur les enjeux sociaux auxquels ils sont confrontés.

Sur cette base, les forums sociaux entendent favoriser l'émergence d'une nouvelle culture politique d'engagement citoyen qui suscite la participation de toutes et tous à la vie publique. Dans cette perspective, les forums sociaux ne sont pas simplement des lieux de prise de parole et d'échange, ils se veulent aussi des lieux d'éducation populaire qui permettent de sensibiliser les populations aux multiples enjeux auxquels ils doivent faire face dans le contexte néolibéral actuel<sup>22</sup>.

À l'échelle internationale, les forums sont l'occasion pour la société civile de s'approprier des enjeux mondiaux et proposer des visions alternatives du développement. Ainsi, le Forum social mondial de Porto Alegre, organisé en 2000 au Brésil et qui a rassemblé près de 20 000 personnes, reste probablement l'exemple le plus emblématique de cette nouvelle forme de participation et d'engagement citoyen. L'organisation de cet événement a permis de passer de l'antimondialisation contestataire à l'altermondialisation créative. Depuis 2001, le FSM s'est diffusé à travers le monde (Inde, Mali, Venezuela, Pakistan, Kenya, etc.) permettant chaque année à la mouvance altermondialiste de se renforcer.

22. Canet, R., « Les forums sociaux : berceau de l'autre monde possible », *Le Devoir*, 19 juillet 2007.

Dans le but de permettre au plus grand nombre d'expérimenter cette nouvelle culture politique d'engagement, les forums sociaux se sont propagés à différentes échelles, du local au mondial, en passant par le régional et le national. Incidemment, le premier Forum social québécois a eu lieu en 2007 et il s'est donné pour mission de rechercher, promouvoir et diffuser les résistances, initiatives et projets alternatifs aux politiques et à la mondialisation néolibérales<sup>23</sup>.

Des forums sociaux de quartier sont aussi organisés, notamment le Forum social de Montréal-Nord – Hoodstock – qui se tient à chaque année depuis l'assassinat en 2008 de Fredy Villeneuve par un policier de la Service de police de la Ville de Montréal (SPVM). En 2010, l'objectif de ce forum s'exprimait comme suit: «Canaliser dans un mouvement démocratique le sentiment d'injustice qui persiste à Montréal-Nord, deux ans après la mort de Fredy Villanueva et les émeutes qui exprimèrent le ras-le-bol de la population<sup>24</sup>.»

Le Sommet citoyen poursuit sensiblement les mêmes objectifs qu'un forum. À titre d'exemple, le Sommet citoyen de Montréal de 2009, qui a rassemblé plus de 500 personnes de différents horizons et secteurs d'activité: élus, professionnels, militants et citoyens ont discuté du droit à la ville en prenant part aux débats pour promouvoir une ville démocratique, juste et écologique vis-à-vis du déficit de la scène municipale montréalaise. On doit notamment à l'un de ces sommets citoyens la Charte montréalaise des droits et responsabilités de la Ville de Montréal ainsi que la mise en œuvre d'un budget participatif dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Aussi pour imaginer l'aménagement et le développement local dans une logique différente, l'Opération populaire d'aménagement (OPA) a vu le jour dans le quartier Pointe-Saint-Charles en 2004. L'OPA est l'occasion, pour plusieurs centaines de résidents du quartier, de participer à deux jours d'activités visant à s'approprier de manière collective et citoyenne des enjeux d'aménagement dans leur quartier. Pour amorcer ce processus lors du forum de 2004, des équipes de résidents ont sillonné les rues du quartier, accompagnés de personnes-ressources, et ont identifié les endroits qui posait problème, ainsi que les solutions à y apporter. Ces équipes ont ensuite travaillé à mettre leurs idées sur papier, sous la forme de dessins urbanistiques et de propositions concrètes d'amélioration qui ont été présentés lors de la plénière du forum. Un rapport issu de cette

23. Forum social québécois: <<http://forumsocialquebecois.org/fr>> (page consultée le 15 octobre 2009).

24. Hoodstock '10: <<http://www.hoodstock.ca/>> (page consultée le 21 novembre 2010).

réflexion citoyenne sert maintenant de cahier de revendication dans les représentations politiques auprès des autorités municipales. Une version journal de ce document a été distribué à toutes les portes du quartier dans l'optique d'informer tout le monde du processus et de les sensibiliser aux enjeux. Une initiative semblable a été organisée pour monter un plan d'ensemble pour l'aménagement des anciens terrains du CN et une autre encore pour les parcs et espaces verts.

La tenue d'un forum ou d'un sommet citoyen suppose une mobilisation qui vise à regrouper en priorité les personnes de la société civile touchées au premier chef par des enjeux communs. Faire le choix d'un forum ou d'un sommet citoyen exige la mise en place d'activités diversifiées (conférences, ateliers, tables rondes, groupes d'échange, performances artistiques, kiosques) et une animation qui favorise la prise de parole : en ayant recours à des présentations brèves, stimulantes, visuelles et accessibles ; en laissant le plus de place possible aux échanges de vues et aux discussions entre les participants ; en effectuant des retours d'ateliers qui soient, eux aussi, brefs, visuels et accessibles.

Bien que les résultats en valent souvent la peine, on doit mentionner que l'organisation d'un colloque, d'un forum ou d'un sommet citoyen requiert une somme d'énergie considérable. Organiser l'un ou l'autre de ces événements signifie aussi prévoir des services comme l'hébergement, les repas, le covoiturage, ainsi que des activités parallèles favorisant la détente et les rencontres informelles. Enfin, on doit choisir avec soin la date et le lieu de l'événement et acheminer assez longtemps à l'avance la documentation nécessaire à la préparation des personnes inscrites.

#### **4.1.6. Le théâtre d'intervention, le spectacle populaire et la fête de quartier**

##### *Le théâtre d'intervention*

Le théâtre d'intervention a la capacité de dire les choses autrement que par la parole. En mettant en scène émotions et imagination, ce théâtre cherche à susciter l'empathie chez le public envers des situations singulières ou injustes. Plus les participants et les spectateurs se sentiront interpellés, plus ils se souviendront de leur expérience, se questionneront sur ce qu'ils ont vu et sur ce qu'ils peuvent faire pour modifier les choses individuellement et collectivement. Ainsi, du théâtre d'intervention peut jaillir un élan de solidarité et un catalyseur du changement social.

Le théâtre d'intervention crée des pièces ou des saynetes (sketches) qui mettent en scène des problématiques sociales contemporaines, interrogent une façon d'y faire face et donne une voix aux personnes vivant des injustices et de l'exclusion. Ce théâtre incite à la réflexion critique et encourage les gens à devenir des citoyens actifs à travers une expérience qui fait appel à leur capacité d'analyser la réalité sociale et les mécanismes qui régissent nos sociétés. Intimement associé aux mouvements sociaux, le théâtre d'intervention a fait son apparition au Québec dans les années 1960 et a été inspiré notamment par les techniques de théâtre forum d'Augusto Boal<sup>25</sup>, qui lui-même se situe dans la perspective conscientisante de Paulo Freire. Le théâtre de Boal vise à utiliser le théâtre comme moyen de libération; il fait du spectateur l'acteur principal qui s'entraîne pour l'action et le changement en faisant l'essai de ses propres solutions.

Bien que le théâtre d'intervention rassemble une diversité de formes et de manières de faire, les compagnies théâtrales qui se revendiquent de la démarche du théâtre d'intervention se donnent toutes comme mission d'être engagés socialement et politiquement. Le théâtre d'intervention a comme autre caractéristique de ne pas se produire dans les théâtres commerciaux. Il privilégie la rue, les espaces publics, les salles de réunion et les écoles comme lieu d'action.

Chaque troupe et collectif de théâtre d'intervention développe sa sphère d'intérêt et son champ d'intervention. Au Québec, quelques troupes existent depuis plus de 30 ans, alors que d'autres viennent de naître. Pour en nommer quelques-unes : Comédia de LA RIA (Alma), Mise au jeu (Montréal), Théâtre Aphasique (Montréal), Théâtre de Cuisine (Rimouski), Théâtre des Petites Lanternes (Sherbrooke), Théâtre Parminou (Victoriaville), Unité théâtrale d'interventions loufoques (Montréal), etc.<sup>26</sup>

Voici une brève description de différentes formes théâtrales.

### *L'intervention théâtrale*

Généralement de courte durée, soit de 15 à 45 minutes, l'intervention théâtrale est structurée sur mesure pour un organisme ou un regroupement d'organismes.

Elle est principalement utilisée au début d'une activité, par exemple pour l'ouverture d'un forum, afin de mettre les participants « dans le bain » et de provoquer des discussions

25. Boal, A. (1977), *Théâtre de l'opprimé*, Paris, François Maspero, 209 p.

26. Lamarre, S., *Le théâtre d'intervention : l'art au service de l'engagement citoyen*, Éducation et formation des adultes (EFA), 22 juin 2007, <<http://www.cdeacf.ca/actualite/2007/06/22/theatre-dintervention-lart-service-lengagement-citoyen>> (page consultée le 16 octobre 2009).

Ce type d'intervention est généralement réalisé par une troupe professionnelle qui construit le spectacle « sur mesure » en collaboration avec le ou les organismes qui en font la demande.

### *Le spectacle à caractère social*

Il s'agit d'un spectacle théâtral qui traite d'une problématique sociale particulière, comme le décrochage scolaire, ou qui aborde divers aspects du vécu d'une population.

Cette forme d'activité théâtrale peut être montée par une troupe professionnelle ou par les membres d'un groupe avec la collaboration d'une personne-ressource. Dans ce cas, le processus même de la démarche sera une source d'apprentissage pour les membres du groupe.

### *Le théâtre forum*

Le théâtre forum est d'abord une pièce de théâtre qui met en scène des réalités connues du public illustrant des impasses. C'est ensuite un forum où, dans un contexte convivial, les spectateurs sont invités à intervenir à certains moments de la pièce pour proposer des solutions<sup>27</sup>.

Pour les spectateurs-participants, le théâtre forum permet de tenter de changer les situations qui leur semblent injustes en intervenant directement dans la pièce et en improvisant leurs solutions. Par le fait même, le public s'engage, non pas seulement en parole mais en action, dans le processus de changement des habitudes et des attitudes. Ainsi, si elle le veut, chaque personne peut décider de participer au changement.

### *Le théâtre invisible*

Le théâtre invisible constitue une formule originale pour traiter d'événements sociaux et politiques. Le théâtre invisible, comme l'indique la compagnie théâtrale *Mise au jeu* se définit comme suit :

un type de théâtre qui peut être joué n'importe où, sauf dans les théâtres, car les spectateurs ne sont pas conviés à une représentation et ne savent pas non plus qu'ils assistent à un spectacle [...] L'action commence sans que personne

27. *Mise au jeu* : <<http://miseaujeu.org>> (page consultée le 21 novembre 2010).

s'en rende vraiment compte [...] Au moment où le protagoniste et l'antagoniste entrent en conflit assez fort pour attirer l'attention sur eux, d'autres comédiens, qui partagent des points de vue contradictoires par rapport à la situation, intègrent le jeu. Les échauffeurs ou provocateurs sont ceux qui tentent d'attirer l'attention du public sur ce qui se passe, qui questionnent les gens et qui alimentent le débat. Une fois la discussion bien entamée avec le public, les protagonistes et antagonistes se retirent et laissent les échauffeurs poursuivre la discussion.

Le but du théâtre invisible n'est pas de trouver la solution à la situation montrée, mais de voir dans quelle mesure d'autres personnes peuvent vivre ou connaître des situations analogues<sup>28</sup>.

Il existe encore d'autres formes théâtrales. Par exemple, un groupe pourra simplement construire un canevas de base à partir duquel on demandera aux membres d'improviser autour de ce qu'ils ont vécu dans une situation donnée.

Bref, les formules sont nombreuses, variées et de plus en plus utilisées par les groupes soucieux d'intégrer la créativité à leurs activités de sensibilisation et de mobilisation.

### *Le déambulateur*

La formule du déambulateur, ou parcours théâtral audioguidé, permet au visiteur de déambuler dans un site particulier à son rythme et de manière autonome ; le fait d'avoir les écouteurs sur les oreilles permet au visiteur d'entrer dans une espèce de bulle qui le concentre sur ses découvertes. Qu'il soit un habitué ou non à ce territoire extérieur ou intérieur, le parcours audioguidé incite à percevoir le lieu sous un angle nouveau et d'une manière conviviale, tout en respectant l'environnement<sup>29</sup>. La compagnie théâtrale Mise au jeu a développé divers parcours déambulatoires sur des thèmes personnels et sociaux tels que l'univers du travail du sexe et la cohabitation sociale (*Je ne sais pas si vous êtes comme moi*, 2004, 2005), l'itinérance au centre-ville de Montréal (*La ville vue par celui qui erre*, 2006 ; *Entre la chute et l'envol*, 2007).

28. *Mise au jeu*, pochette promotionnelle, 1995.

29. Mise au jeu : <[http://miseaujeu.org/francais/qui\\_sommes\\_nous.html](http://miseaujeu.org/francais/qui_sommes_nous.html)> (page consultée le 28 novembre 2010).

### Le die in

Le *die in* est un événement à caractère théâtral. Il a été mis de l'avant pour la première fois à Montréal en 1976 par le collectif Le Monde à bicyclette. À cette époque, une centaine de militants anti-autos et adeptes de l'éco mobilité se sont rassemblés pour protester contre l'omniprésence de l'automobile dans nos sociétés. En signe de leur opposition, ils se sont étendus dans la rue, à la croisée de deux intersections achalandées du centre-ville de Montréal, symbolisant ainsi la plus fâcheuse conséquence de la coexistence des voitures et des humains : la mort<sup>30</sup>. Trente ans plus tard, l'événement a été repris en 2007 puis en 2010, par le Collectif Montréal à vélo, à l'occasion de la journée En ville sans ma voiture. Ce *die-in* visait à dénoncer la violence engendrée par l'omniprésence de la culture automobile dans notre société et pour encourager la population à adopter des moyens de transport alternatifs, sains et écologiques<sup>31</sup>.

### Le spectacle populaire et la fête de quartier

Un spectacle populaire est un spectacle qui vise à faire connaître une organisation ou un enjeu local ou encore célébrer un événement ou un thème. Le spectacle populaire vise généralement à favoriser un rapprochement entre les populations dans une perspective de « cohésion sociale ». Dans le même esprit, une Fête des voisins célèbre le sentiment d'appartenance à une communauté dans un quartier, un village ou une municipalité. À la fête s'ajoute parfois divers kiosques qui offrent aux citoyens l'occasion de découvrir les groupes, organismes, producteurs et artistes qui composent son tissu social.

Une fête de quartier favorisera les rapprochements entre voisins, notamment là où il y a des origines culturelles différentes, voire des tensions sociales. Le spectacle devient alors l'occasion de participer et de valoriser les talents locaux ; ainsi on privilégiera des chanteurs ou danseurs qui représentent les différents groupes que l'on veut rapprocher : jeunes et moins jeunes, groupes culturels différents, etc. Le spectacle peut faire appel à des professionnels, à la population locale ou aux deux. Souvent, les professionnels du coin qui possèdent de l'expérience dans leur métier seront fiers de contribuer gratuitement à la fête

30. L'Être Terre: <<http://www.lateresto.org/fr/die-in>> (page consultée le 31 décembre 2010).

31. Extrait du discours lu au Die-in 2010 à Montréal: <<http://www.dieinmtl.org/>> (page consultée le 31 décembre 2010).

de leur communauté. La musique, le spectacle, la bouffe, et même la dégustation de plats traditionnels, permettront de découvrir les autres et de se découvrir des intérêts communs dans un climat de convivialité. Dans certains cas, le spectacle peut être l'occasion d'initier une coutume locale qui fera la fierté et l'originalité de la communauté.

Ainsi, dans le quartier de Pointe-Saint-Charles à Montréal, le Centre social autogéré organisait, en mai 2008, une fin de semaine de festivités sous la bannière Réclame ta Pointe! L'événement fut lancé par un spectacle des humoristes engagés Les Zapartistes et une projection extérieure du film, *The Point*, relatant l'histoire d'un groupe de jeunes du quartier, en présence du réalisateur, Harry Nilsson. La journée du samedi fut bien remplie, avec des ateliers qui touchaient à divers sujets, dont l'histoire du militantisme dans le quartier. Des centaines de personnes ont ensuite participé à une marche dans le quartier, suivi d'un grand spectacle d'artistes locaux : groupes de musique, troupe de *gumboots* et clown-jongleur. De la nourriture confectionnée avec des aliments récupérés ou donnés était disponible en tout temps, de même qu'un espace de jeux pour les enfants. Pour la population du quartier, ce fut un grand moment pour s'amuser entre voisins ainsi que pour s'informer et échanger sur le Centre social autogéré (projet visant à occuper une usine vacante pour y installer de manière permanente le type d'activités menées pendant cette fête de quartier).

Dans certains quartiers, le spectacle populaire pourra même être une première étape avant de faire du porte-à-porte sur les enjeux locaux. Le spectacle devient alors une référence pour s'identifier lorsqu'on frappe aux portes ou à l'inverse, le porte-à-porte peut devenir l'occasion d'inviter les citoyens à assister au spectacle. En somme, le spectacle populaire est une façon de mobiliser les personnes afin de développer un sentiment d'appartenance à une communauté locale et stimuler l'engagement citoyen.

#### 4.1.7. Les installations et les manifestations d'art engagé

L'art contestataire a toujours fait partie du paysage des luttes sociales et politiques au Québec et ailleurs dans le monde ; qu'il s'agisse d'arts de la parole, comme la chanson, la littérature, le théâtre, ou encore des arts visuels comme la sculpture, le graphisme et l'affiche politique ou des installations qui visent à se (ré)approprier les espaces publics. Ève Lamoureux explique :

Les artistes veulent contribuer à la contestation sociopolitique, mais à partir des outils propres à l'art [...] De façon non conventionnelle, l'art permet une sortie de la norme, de l'habituel, autant dans les façons d'envisager le monde,

dans les modes d'action privilégiés que dans la réaction provoquée [...] Par son mode d'action, l'art mobilise les sens, les émotions et l'intellect. Il bouleverse et interpelle de multiples façons et les réactions qu'il engendre, les réflexions ou les sensibilités qu'il provoque jaillissent de la personne elle-même<sup>32</sup>.

Ainsi, l'art peut être utilisé afin de provoquer une prise de conscience, un sentiment de faire partie du problème ou de la solution et, dans l'idéal, suggérer une action concrète et favoriser une mobilisation collective.

Quelques exemples permettront de mieux comprendre les interventions par l'art. Le premier est celui des expériences «artisticopolitiques» de l'Action terroriste socialement acceptable (ATSA). Pendant des années, l'ATSA transforme la Place Émilie-Gamelin, au cœur du centre-ville de Montréal, en camp de sans-abri et en «manifestival». Pendant quatre jours, 24 heures sur 24, cet événement baptisé État d'urgence construit avec des tentes une sorte de village éphémère qui permet à des artistes de renom et à la relève de toute discipline de réfléchir esthétiquement et humainement à la condition de l'errance. Pour les sans-abris de Montréal, c'est l'occasion de se faire offrir un Tout-s inclus<sup>33</sup> qui comprend trois repas par jour, dont un banquet concocté par des chefs réputés, un service de collation, des dons de vêtements et une tente-dortoir qui peut abriter plus de 100 personnes. En plus de cet offre de services concrets, l'espace grouille de personnes qui s'occupent à réaliser ou à participer à toute une panoplie d'œuvres d'arts : installations, photos, performances, contes, musique, art du cirque, films. Élargissant la thématique de l'itinérance à l'exil forcé de millions de personnes sur la planète, l'État d'urgence a été conçu pour illustrer un camp de réfugiés. L'aspect rudimentaire et éphémère des tentes crée un contraste puissant vis-à-vis les constructions des buildings. Ainsi, de par l'architecture même de la mise en scène, cet événement nous ramène à l'essentiel, soit le droit d'être en sécurité, de subvenir à ses besoins primaires et de prendre la parole<sup>34</sup>.

32. Lamoureux, E. (2009), *Art et politique. Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*, Montréal, Écosociété, p. 233

33. Thème choisi par l'ATSA pour l'édition 2010 de l'État d'urgence.

34. Action terroriste socialement acceptable (ATSA), «État d'urgence 1998», dans *L'ATSA: Quand l'art passe à l'action*: <<http://www.atsa.qc.ca/pages/etatdurgence1998.asp>> (page consultée le 10 novembre 2010).

Les Artistes pour la paix (APLP) constituent un autre exemple d'art engagé. Fondé en 1983 à Montréal, les APLP regroupe près de 500 créateurs et organismes de toute discipline ainsi que leurs amis. Ce regroupement s'inscrit dans le courant d'un mouvement pacifiste mondial où les artistes ont créé des organismes pour promouvoir la paix et la compréhension entre les peuples. Les Artistes pour la paix prennent position dans plusieurs dossiers et organisent des événements artistiques qui sont autant d'occasions de rencontres, d'échanges et d'expression pour l'idéal prendre la parole<sup>35</sup>.

Dans un autre registre, La chorale de la Maison La Virevolte, la Maison La Virevolte étant un organisme communautaire d'aide et de support à la famille qui œuvre notamment au sein des HLM de Longueuil. Les spectacles de cette chorale se veulent une célébration de solidarité et de joie. La chorale est composée principalement de femmes et de quelques hommes qui chantent des airs populaires et des compositions originales qui rendent hommage au militantisme et à l'anarchie<sup>36</sup>. Du côté des arts visuels, mentionnons une initiative du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles qui a travaillé plus de trois ans, entre 2007 et 2010, à la réalisation du *Labyrinthe de la solidarité*, une œuvre d'art publique constituée de tuiles de céramique pour embellir le quartier. Près de 500 habitants du quartier ont peint sur chacune des tuiles leur vision d'un quartier solidaire enraciné dans son histoire et ses luttes populaires :

« Chacune est comme un petit tableau », souligne M. Champagne (animateur des ateliers de poterie et de céramique au Carrefour). Certaines dépeignent en toute simplicité des scènes de vie du quartier. D'autres rappellent des réalités sociales, telle cette main noire et cette main blanche se serrant la pince en toute amitié et évoquant l'aspect multiethnique du quartier. D'autres véhiculent un commentaire mordant, telle cette image représentant une multitude de petits poissons qui unissent leurs forces pour faire la vie dure à un gros requin. « Chacune reflète quelque chose d'important pour l'artiste », constate Yves Champagne<sup>37</sup>.

35. Les Artistes pour la paix: <<http://www.artistespourlapaix.org/>> (page consultée le 28 novembre 2010).

36. Les pages noires: <<http://www.nothingness.org/music/rhythm/fr/html/bands/dazoque.html>> (page consultée le 28 novembre 2010).

37. Desrochers, A., « Le Labyrinthe de la solidarité », *La Voix Pop*, édition du 27 janvier 2009: <<http://www.lavoixpop.com/Societe/Vie-communautaire/2009-01-27/article-1007940/Le-labyrinthe-de-la-solidarite/1>> (page consultée le 10 novembre 2010).

Ainsi, malgré le fait que chaque tuile ait été réalisée par une personne différente, l'œuvre dans son ensemble est traversée par les valeurs qui sont la solidarité, la combativité, l'entraide et l'esprit communautaire.

#### 4.1.8. La pétition

À la fois moyen de sensibilisation et moyen de pression, la pétition consiste à recueillir le plus grand nombre possible de signatures au bas d'un texte dénonçant une injustice ou décrivant un état de situation, et qui formule une ou des revendications aux autorités compétentes de prendre les décisions qui s'imposent pour établir des droits ou corriger l'état de situation.

Une pétition est d'abord un moyen de sensibiliser le public, puis de l'inciter à poser un geste pour agir sur la situation. Le recueil de signatures peut s'effectuer en divers lieux ou événements, offrant ainsi au groupe l'opportunité de sensibiliser les personnes. Par contre, la pétition électronique est aussi devenue monnaie courante, il est de plus en plus fréquent que la sensibilisation se fasse par Internet. Elle se transmet soit par des listes de courriel aux membres et sympathisants d'un organisme, soit par des réseaux militant ou des réseaux sociaux. Comme toutes les pétitions, celles diffusées par Internet doivent suivre certaines règles, ce qu'omettent de faire les pétitions en chaîne qui sont en fait inefficaces et même nuisibles, car les mêmes signatures se retrouvent plusieurs fois dans des dizaines de messages tandis que d'autres se perdent. Certains utilisent même ce moyen pour s'approprier illicitement des milliers d'adresses électroniques afin de faire parvenir des publicités. Amnistie internationale (AI) invite plutôt la population à signer (avec leur nom, prénom, municipalité et adresse courriel) des pétitions bien conçues sans en copier le texte. Ces pétitions doivent émaner d'une organisation reconnue ou être clairement soutenue par plusieurs organismes faisant partie d'une coalition. À la date de clôture de la pétition, l'organisme imprimera la liste des signataires conformément aux normes en vigueur et la transmettrons aux autorités concernées<sup>38</sup>.

C'est au moment de son dépôt que la pétition deviendra un moyen de pression. Le facteur déterminant de l'impact de la pétition sera généralement le nombre de signatures recueillies, proportionnellement au nombre de personnes

38. Amnistie internationale: <[http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com\\_content&view=article&id=9650&Itemid=40](http://www.amnistie.ca/site/index.php?option=com_content&view=article&id=9650&Itemid=40)> (page consultée le 7 décembre 2010).

touchées par la situation. Un autre facteur qui donnera sa force à la pétition est le délai qui s'écoulera pour recueillir ces signataires. Plus court sera de délai pour recueillir un nombre significatif de signataires, plus grand sera son impact.

Afin de sensibiliser plus largement l'opinion publique, le dépôt d'une pétition pourra être jumelé à un événement médiatique qui mobilisera le groupe ayant initié la pétition, les personnes concernées par la situation et les sympathisants. Le lieu où se déroulera cet événement permettra généralement d'identifier l'autorité concernée par les revendications, et l'organisation de l'événement offrira un visuel et des discours représentatifs de la cause défendue. Enfin, un tel événement aura tout avantage à être filmé et mis en ligne sur le site de l'organisme porteur de l'action, ainsi que sur des sites permettant d'héberger gratuitement des vidéos de manière à les diffuser encore plus largement aux internautes. En somme, le dépôt d'une pétition peut aussi se transformer en une manifestation encore plus visible de solidarité et une opportunité de communiquer l'événement à la population. Mentionnons, à titre d'exemple, le dépôt de la pétition de 18 727 signataires par le Collectif pour un Québec sans pauvreté le 14 mai 2009. Pour l'occasion, 1 300 personnes s'étaient données rendez-vous devant l'Assemblée nationale à Québec pour déposer les milliers de carton de pétition de la campagne Mission collective pour bâtir un Québec sans pauvreté recueillies lors des dizaines de sessions de formation coordonnées par le Collectif pour un Québec sans pauvreté dans les mois précédant le dépôt<sup>39</sup>.

Un exemple de l'impact de la force du nombre dans un délai relativement court est la pétition SOS Parc Orford qui a dépassé le cap des 80 000 signatures en quelques semaines en 2007, en appui à sa demande de faire respecter la Loi sur les Parcs et d'exiger que le gouvernement du Québec renonce à son projet de vente de terrain et de loi spéciale, dans le but d'assurer l'intégrité écologique et territoriale du mont Orford. Cette pétition, de même que les autres actions citoyennes, ont ainsi contribué au recul du gouvernement Charest dans ce dossier et à l'engagement que la montagne reste entièrement dans le domaine public.

Enfin, pour démontrer que chaque geste compte, il est encourageant de constater qu'une pétition peut être initiée simplement par un ou deux individus ayant la volonté d'agir sur les causes d'un problème social. Par exemple, en 2009, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dévoilait la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée visant à

39. La vidéo de l'événement est disponible sur YouTube à l'adresse <<http://www.youtube.com/watch?v=SbET-LDXFW8>> (consultée le 11 décembre 2010).

contrer les images d'extrême maigreur dans l'industrie de la mode et des médias. L'idée de cette charte est née d'une pétition lancée par deux jeunes étudiantes au secondaire, elles-mêmes victimes de troubles alimentaires à l'adolescence<sup>40</sup>. La pétition demandait au gouvernement du Québec d'intervenir devant les images de minceur et autres images irréalistes de femmes projetées dans l'industrie de la mode, de la publicité et des médias. À partir de leur école, ces deux jeunes filles ont réussi à amasser une pétition de 2 000 signatures qui fut déposée à l'Assemblée nationale. Six mois plus tard, la Charte québécoise pour une image corporelle saine et diversifiée était adoptée. Cette charte n'a pas force de loi et ne prévoit aucune sanction en cas de non-respect, mais elle a par contre été suivie d'une campagne de sensibilisation visant à faire adhérer la population, et plus particulièrement les jeunes de 14 à 25 ans, à la lutte pour une saine évolution des mentalités en matière de diversité corporelle<sup>41</sup>.

#### **4.1.9. L'envoi massif de cartes postales, de lettres et de messages textes**

L'envoi massif de cartes postales et de lettres est un autre moyen de sensibiliser des citoyens à un problème social, politique ou environnemental et leur offrir l'occasion de signifier leur appui à une ou des revendications portées par un groupe. À l'instar de la pétition, la force du nombre en fera aussi un moyen de pression non négligeable. Plus coûteuse que la pétition, la carte comporte la plupart du temps une image ou une photo qui illustre la cause défendue. Les cartes, généralement adressées à un ministre ou au premier ministre du Québec ou du Canada, ont l'avantage de se poster sans timbre, ce qui facilite leur envoi. Au plan symbolique, la carte représente un outil de pression plus concret et tangible que la pétition. Pour les groupes et les coalitions, c'est donc une question de choix et de ressources financières.

Pour l'envoi massif de lettres, les groupes proposent généralement un modèle pouvant être adapté ou personnalisé par la personne ou le groupe qui l'expédie. Encore là, c'est la force du nombre en un court laps de temps qui pourra faire la différence. Ce dernier moyen est le plus souvent proposé au moyen d'Internet, ce qui permet d'utiliser intégralement le contenu ou de le modifier

40. Ces étudiants sont Jacinthe Veillette et Léo Clermont-Dion.

41. La démarche repose en partie sur un microsite interactif JeSigneEnLigne.com. Elle est complétée par des placements publicitaires à la télévision, à la radio et sur le Web. Les médias sociaux et de l'affichage viendront appuyer la campagne dans les collèges et les universités du Québec.

pour le personnaliser, les TIC offrant désormais plusieurs possibilités, y compris celle de l'expédition automatique à notre député de circonscription par l'entrée du code postal de l'expéditeur.

Plus récemment, grâce aux multiples fonctions des cellulaires, on voit apparaître l'envoi massif de messages textes comme l'Opération Textos lancé par Greenpeace Canada au sous-ministre à Forêt Québec et principal conseiller de la ministre des Ressources naturelles pour demander que le gouvernement du Québec modifie la loi 57 sur l'aménagement durable du territoire forestier pour y inclure une stratégie de sauvegarde des forêts intactes. Par un envoi massif de courriel à leurs membres, Greenpeace suggérait cinq modèles de textos à envoyer au sous-ministre en donnant son numéro de cellulaire.

#### 4.1.10. *Le canular engagé*

Un faux communiqué de presse annonçant un virage à 180 degrés du gouvernement canadien dans le dossier climatique lors du Sommet de l'ONU sur le climat à Copenhague en 2009 a marqué un tournant dans l'acte militant au temps du Web 2.0.

Le coup d'éclat, qui consistait à faire croire à un changement radical de l'administration Harper quant à ses cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES) s'est répercuté sur la scène internationale et attiré l'attention du monde entier sur la piètre performance du Canada qui se retrouvait alors au 56<sup>e</sup> rang sur 57 pays pour sa performance en matière de lutte aux changements climatiques. Le faux communiqué de presse qui affichait l'en-tête officiel d'Environnement Canada et portant les signatures habituelles de porte-parole annonçait que le ministre de l'Environnement et le gouvernement canadien avaient décidé, devant la pression des pays pauvres, de porter les réductions d'émissions de gaz à effet de serre à 40 % sous le niveau de 1990. On y ajoutait que le gouvernement avait adopté un système de financement pour faciliter l'adaptation des pays en développement aux changements climatiques, un plan en vertu duquel il s'engageait à leur verser 13 milliards dès 2010, battant ainsi l'Europe sur ce terrain avec ses 7,2 milliards. Les auteurs de ce geste ont même continué à exploiter la veine du communiqué en diffusant un communiqué de félicitations envers le Canada au nom de l'Ouganda et ont pastiché une page Internet du *Wall Street Journal* qui donnait l'impression de reprendre la nouvelle.

Revendiqué par les Yes Men, deux activistes altermondialistes américains bien connu pour leurs impostures visant les dirigeants et les grosses entreprises qui mettent le profit avant tout, ce coup d'éclat médiatique lancé à partir d'un

faux compte Twitter attribué au ministre canadien de l'Environnement est venu confirmer le début d'une « redéfinition des contours du militantisme et de la revendication sociale dans les nouveaux espaces de communication<sup>42</sup> ». En dématérialisant le militantisme, les Yes Men ont montré avec brio que l'on peut tirer profit de l'information qui circule de plus en plus vite sur le Web, la vitesse étant justement propice à la création de tels incidents. Faire croire, déstabiliser en copiant des canaux de diffusions sérieux vient démontrer l'efficacité du militantisme à l'ère du Web 2.0, dans le champ de la revendication.

#### 4.1.11. Le kiosque

Le kiosque est utilisé par les groupes communautaires ou les organismes publics pour informer et sensibiliser une population. Le kiosque peut même être un moyen de recruter de nouveaux membres, de faire signer une pétition ou diffuser un tract annonçant un événement ou une manifestation, devenant ainsi outil de mobilisation. La conception et l'animation d'un kiosque sont par ailleurs des activités qui favorisent la mise en valeur des talents des membres d'une organisation. L'animation d'un kiosque peut aussi être une excellente façon d'impliquer des nouveaux membres en les jumelant avec des membres qui ont une plus grande expérience de militantisme au sein du groupe. Cela peut être, pour eux, l'occasion de s'approprier la mission de l'organisme, ses activités, ses réalisations et ses luttes.

Le kiosque peut être installé dans un endroit public, comme un centre commercial ou une école, ou à l'occasion d'un événement public, par exemple lors d'une fête populaire. Son utilisation peut être maximisée si on l'emploie dans le cadre d'une semaine ou d'une journée thématique (ex. : Journée internationale des femmes, Semaine de l'environnement) où d'autres kiosques et activités s'ajouteront et optimiseront le contact avec la population et les liens entre les groupes. Souvent, la tenue d'un kiosque constitue aussi une possibilité d'autofinancement grâce à la vente d'objets, par exemple un macaron qui sera porté en appui aux revendications du groupe.

Par contre, rien n'est gagné d'avance quant à l'intérêt des passants lorsque l'on tient un kiosque. Il faut savoir choisir un lieu stratégique, attirer l'attention par des éléments visuels, s'avancer, engager la conversation avec courtoisie et

42. Deglise, F., « Le militantisme à l'ère du Web 2.0 », *Le Devoir*, 16 décembre 2009.

chaleur, offrir du matériel que les personnes peuvent consulter sur place ou à la maison, voire proposer des activités qui mettront à contribution les connaissances et susciteront leur participation des personnes.

#### **4.1.12. Le porte-à-porte**

Le porte-à-porte demeure un moyen efficace de sensibiliser et de mobiliser les personnes qui habitent un espace géographiquement bien délimité. C'est un moyen que privilégient notamment les groupes œuvrant dans le secteur de l'environnement, du logement et des opérations de revitalisation urbaine intégrée (RUI) favorisant une participation citoyenne. On frappera à la porte des personnes habitant un secteur voué à la démolition, on sillonnera un quartier où des cas de discriminations dans le logement sont signalés ou encore une localité pour obtenir l'appui des citoyens à une revendication touchant la qualité de vie du milieu.

Faire du porte-à-porte n'est pas une tâche facile. C'est, au contraire, un moyen qui exige beaucoup d'énergie et une bonne préparation. Il faut bien cibler la population que l'on souhaite rejoindre et préciser le message que l'on veut lui transmettre, car on dispose de peu de temps pour dire des choses qui doivent être claires et accrocheuses. Il faut par ailleurs rapidement rassurer les gens que l'on n'est pas une menace pour leur sécurité. Pour ce faire, il est souhaitable d'effectuer ce travail à deux et accorder un soin particulier à la prise de contact en ayant recours à des moyens pour s'identifier : chandail, macaron, carte d'identification. Il est préférable qu'une des deux personnes habite le milieu et soit elle-même directement touchée par ce qui fait l'objet de la démarche. Il faut enfin que le recours au porte-à-porte tienne compte de certains facteurs importants comme le moment choisi durant la journée ou la semaine, et la crainte que peuvent éprouver certaines personnes à ouvrir leur porte à des inconnus. Dans certains cas, le fait d'annoncer l'événement quelques jours à l'avance dans les médias ou au moyen d'un tract peut contribuer à atténuer la méfiance.

#### **4.1.13. Les représentations auprès de divers paliers de gouvernement**

Souvent, les démarches de mobilisation visent des changements qui relèvent de décisions politiques. Dans ce cas, il est incontournable de faire des représentations auprès des élus et des institutions. Au-delà des campagnes de sensibilisation auprès du grand public, il est utile d'avoir des contacts directs avec les personnes qui doivent prendre des décisions sur des dossiers ou initier des politiques. Ce contact peut se faire de diverses façons, formelles et informelles.

Le lobbying communautaire se situe dans un contexte de démarche plus formelle encore que les représentations politiques et consiste à approcher certains élus pour leur expliquer des préoccupations et le sens des demandes des citoyens. Cela se fait en petite délégation et de façon relativement privée. En respectant « les règles de l'art » du lobbying communautaire, on sollicite un rendez-vous, on envoie un court document sur la situation qui nous préoccupe, les solutions visées et les attentes précises à l'égard de la personne rencontrée. Lors de la rencontre, on prépare bien les interventions pour appuyer les documents et on prépare les questions qui risquent d'être posées par l'élu rencontré. Une communication écrite ou électronique suit la rencontre pour nommer les éléments principaux de la rencontre et les attentes et remercier la personne de la rencontre. Tout se fait dans le respect des convenances. Mais on sait qu'il faut souvent maintenir un contact et parfois même des pressions pour assurer un suivi. C'est là que les démarches doivent parfois devenir plus publiques et plus « pressantes ».

On peut aussi choisir de faire des représentations plus formelles et publiques par des mémoires en commission parlementaire ou par des questions lors des assemblées du conseil municipal ou du conseil d'arrondissement. Dans ces cas-là, la préparation est très importante, tant pour les personnes qui ne sont pas familières avec le fonctionnement des institutions politiques que pour celles qui n'ont pas l'habitude de parler en public. La prise de parole lors d'une représentation publique sera aussi une occasion de mobiliser des membres qui appuient les personnes qui sont les porte-parole et leur offrir ainsi l'opportunité d'apprendre de cette expérience.

Ce genre de représentations plus formelles peut se compléter par des démarches plus informelles, telles que les rencontres au hasard des événements publics que fréquentent les élus : annonce de politiques, événements-bénéfices, portes ouvertes d'organismes, soirée d'information, forum, fêtes populaires, etc.

Enfin, les représentations publiques peuvent être l'occasion d'un « événement » plus médiatique : on dépose un « arbre de revendications » devant l'immeuble où a lieu la séance, on fait un tintamarre au moment de la fin de la réponse des élus en conseil municipal ou conseil d'arrondissement, on dépose, dans la salle ou à l'extérieur, des objets qui symbolisent l'enjeu, etc.

#### 4.1.14. *La manifestation, la marche et la vigile*

##### *La manifestation*

De tout temps, les citoyens et les citoyennes se sont rassemblés pour manifester et exprimer leur voix. Que ce soit au niveau d'un enjeu local, national ou international, la manifestation est une occasion de rassemblement qui a le pouvoir d'indiquer aux divers paliers de gouvernement la force de l'adhésion à un mouvement citoyen de protestation. Une manifestation, c'est aussi des slogans, des pancartes, des banderoles, du rythme avec musique et percussion, un trajet pas trop long et des arrêts devant des lieux symboliques et, au terme du trajet, des discours rassembleurs ou une action médiatique. La manifestation peut être une occasion de participation des membres ou des sympathisants du groupe à toutes les étapes de préparation et de réalisation de l'événement. Les activités se rattachant à la manifestation seront organisées de façon sécuritaire si l'on veut attirer un large public, en étant conscient malgré tout qu'il est très difficile de créer des zones à 100 % sécuritaires pour tous.

Alors que dans certains pays, les manifestations sont quasi impossibles ou très violemment réprimées, dans la plupart des pays démocratiques les lois permettent les manifestations et la liberté de se regrouper. À cet égard, la manifestation est donc un droit et un contre-pouvoir. Cela ne veut pas dire pour autant que certaines manifestations ne fassent pas l'objet de répression ou de provocation de la part des forces policières qui tentent parfois d'infiltrer des groupes pour provoquer de la violence et délégitimer les mouvements de contestation. Pour illustrer cette dérive de la démocratie au Québec, mentionnons un cas documenté d'infiltration policière : celui d'agents de la Sûreté du Québec (SQ) lors de la manifestation pacifique qui s'est tenue au Sommet pour la sécurité et la prospérité à Montebello, en août 2007, où trois agents de la SQ vêtus de noir et le visage recouvert d'un foulard, tentaient de forcer le périmètre de sécurité établi par les policiers avec une roche à la main<sup>43, 44</sup>.

43. Miles, B., « Agents de la SQ pris en "flagrant délit", *Le Devoir*, samedi 14 mars et dimanche 15 mars 2009.

44. Une vidéo accablante de cet incident a été filmée par un manifestant qui l'a ensuite diffusée sur YouTube. C'est cette vidéo qui a plongé la SQ dans l'embarras et l'a forcée de reconnaître l'utilisation d'agents d'infiltration au lendemain des manifestations. On peut visionner cette vidéo au site suivant : <<http://www.youtube.com/watch?v=7S1nHvkvzVA>>.

Autre fait troublant sur la répression des mouvements sociaux par les forces policières : une récente publication du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme a jugé sévèrement le Service de police de Montréal (SPVM) pour sa pratique d'effectuer des arrestations massives, sans discernement, lors de manifestations. Ainsi, on apprend qu'« entre 1999 et 2005, quelque 2 000 manifestants ont été appréhendés à Montréal, plus que dans n'importe quelle autre ville du pays. La plupart des poursuites ont cependant été abandonnées en cours de route »<sup>45</sup>.

Outre ces bavures et ces dérives de la démocratie, la manifestation se révèle être une réelle opportunité pour les citoyens de se mobiliser et agir solidairement et publiquement pour influencer le processus de décision politique.

### *La marche*

La marche est souvent utilisée comme un rassemblement qui s'apparente à la manifestation. Mais ce qui la distingue parfois est le fait qu'elle pourra être véritablement une longue marche. Vu sous cet angle, la marche consiste à parcourir à pied de longues distances de ville/village en ville/village pour sensibiliser les populations des régions traversées et pour interpeller l'opinion et les pouvoirs publics. Dans cette optique, on prendra contact, dans chacune de ces villes ou villages, avec les mouvements et les personnalités susceptibles de prendre position en faveur des marcheuses ou des marcheurs et on s'assurera de former un comité de soutien pour préparer leur passage.

La longueur et la durée d'une marche sont des facteurs essentiels de son efficacité. Ces facteurs sont même parfois plus importants que le nombre de marcheuses et de marcheurs. Les différentes étapes du parcours permettent en effet au temps de travailler en faveur des marcheuses et marcheurs en favorisant une lente mais sûre progression de la sensibilisation de l'opinion publique. Tout au long de la marche, des pancartes et des banderoles renseigneront les populations locales sur les revendications du groupe qui organise la marche. C'est justement cette lente mais sûre progression qui a fait de la marche contre la pauvreté Du Pain et des roses, organisée par la FFQ en 1995, une réussite exemplaire. La marche Du pain et des roses a en effet mobilisé trois groupes de marcheuses qui ont, pendant neuf jours, à raison de 20 kilomètres par jour, marché de Montréal, Longueuil et Rivière-du-Loup vers Québec. Chaque jour qui

45. Miles, B., « L'ONU enquête sur le prétendu profilage racial », *Le Devoir*, 21 octobre 2009.

passait, l'appui de l'opinion publique aux revendications du mouvement des femmes grandissait, si bien qu'à l'arrivée des marcheuses à l'Assemblée nationale, environ 15 000 manifestantes les attendaient avec des roses à la main!

### *La vigile*

Le mot *vigile* vient du latin *vigil* qui signifie « éveillé ». Bien qu'encore souvent apparentée à la manifestation, les organisateurs d'une vigile chercheront généralement à se démarquer de la manifestation en rassemblant des personnes autour d'une cause à la tombée du jour, d'où le lien avec l'origine du nom *vigile*. Loin de l'atmosphère souvent bruyante qui entoure les manifestations, la vigile sera plutôt marquée par des temps de silence, des bougies, des chants, des poèmes ou la lecture d'une déclaration.

La symbolique d'une vigile sera moins une occasion de revendiquer qu'une occasion de se recueillir, de rendre hommage et de sensibiliser une population autour d'un message de paix et de non-violence, ce qui n'exclut pas bien sûr le fait de réclamer des actions. Quelques exemples : d'abord celui des vigiles organisées à tous les 4 octobre depuis 2006 par le groupe *Sœurs par l'esprit* fondé par l'Association des femmes autochtones du Canada à la mémoire des femmes autochtones disparues ou assassinées. Ces vigiles réclament que des mesures soient prises pour mettre fin à l'indifférence qui entoure cette situation, et par la mise en place de foyers d'hébergement d'urgence ou provisoire pour les femmes autochtones plus près des réserves<sup>46</sup>. Autre exemple, les vigiles pour la paix organisées à l'occasion de la Journée internationale pour la paix à tous les 21 septembre dans différentes villes du monde afin de commémorer et renforcer les idéaux de paix de toutes les nations et les peuples et lancer un appel mondial pour un cessez-le-feu et pour la non-violence dans les pays en guerre. Enfin, les vigiles de solidarité organisées dans le cadre de la Nuit des sans-abris permettent de rassembler, à tous les troisième vendredi d'octobre, les personnes de la rue et la population autour d'un moment privilégié visant à briser l'indifférence et réduire les préjugés à l'égard des personnes sans-abris et leur témoigner une réelle solidarité. En 2010, la Nuit des sans-abri s'est tenue dans 23 villes du Québec<sup>47</sup>. Enfin, un dernier exemple est celui des femmes juives de plusieurs pays, incluant à Montréal, qui se réunissent chaque vendredi devant le consulat israélien pour dénoncer l'occupation de la Palestine par l'État d'Israël.

46. Association des femmes autochtones du Canada, <<http://www.nwac-hq.org/fr/index.html>> (page consultée le 5 novembre 2009).

47. Dépliant promotionnel de La 21<sup>e</sup> nuit des sans-abri.

#### 4.1.15. La flash mob

Phénomène plus récent que la manifestation « traditionnelle » et issue de la philosophie d'action directe, la *flash mob*, terme anglais que l'on pourrait traduire par « foule éclair » ou « mobilisation éclair », est un rassemblement d'un groupe de personnes dans un lieu public pour y effectuer une action organisée à l'avance avant de se disperser rapidement<sup>48</sup>. La mobilisation éclair vise ainsi à surprendre les gens dans la rue de façon spontanée et rapide. On réserve généralement le terme *flash mob* aux rassemblements organisés par des médias sociaux ou courriels plus qu'à ceux organisés de manière disons plus « traditionnelle » par des organisations syndicales, des organismes communautaires autonomes et des coalitions. Cette façon d'organiser l'événement fait en sorte que les participants (les *flash mobbers*) ne se connaissent pas pour la plupart, faisant de cette convergence rapide d'individus sans lien préalable, suivi d'une disparition tout aussi rapide, la caractéristique du phénomène des *flash mobs*.

En effet, lors d'une *flash mob*, l'action est généralement organisée au moyen d'Internet et les consignes plus spécifiques, notamment sur le lieu du rassemblement, sont données au dernier moment. En certaines occasions, les organisateurs de la *flash mob* indiqueront même un lieu préliminaire de rassemblement et ce n'est qu'une fois rendu sur ce lieu que des instructions seront transmises aux participants sur le lieu final de l'événement peu de temps avant que l'action débute. La rapidité et le côté un peu subversif de ce moyen de sensibiliser, de mobiliser et de faire pression permet plus facilement de déjouer l'intervention des forces de l'ordre et, éventuellement, d'une répression ou d'une infiltration policière. Un exemple parmi tant d'autres, l'invitation à une Fête de rue éclair afin de lancer la première Semaine Quartiers sans voitures, qui a eu lieu le temps d'une chanson au milieu d'une des intersections les plus achalandées de Montréal durant la période de pointe matinale. Quelques jours avant l'événement, les militants et sympathisants étaient invités à se présenter environ 30 minutes avant l'événement à l'adresse d'un des deux instigateurs de l'événement, au Centre d'écologie urbaine de Montréal. L'événement a été filmé et webdiffusé par différents médias sociaux afin d'attirer l'attention du grand public et réclamer un espace public qui, le plus souvent, sert davantage les voitures que les piétons et les cyclistes<sup>49</sup>.

48. Wikipédia. L'encyclopédie libre: <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Flash\\_mob](http://fr.wikipedia.org/wiki/Flash_mob)> (page consultée le 4 novembre 2009).

49. La *flash mob* Quartiers sans voitures 2010 est en ligne sur YouTube à l'adresse suivante: <<http://www.youtube.com/watch?v=ZMcUdOR9rFw>>.

Dans un avenir rapprochée, on peut s'attendre à voir se multiplier les *flash mobs*, particulièrement chez les jeunes militantes et militants qui sont davantage partisans d'une manière directe d'agir et qui sont aussi beaucoup plus conscients du pouvoir de mobilisation qu'ont pris les divers réseaux sociaux dans notre façon quasi instantanée de communiquer de l'information, notamment par les messages texte SMS.

D'un point de vue sociologique, les chercheurs et analystes n'ont pas fini d'étudier le phénomène des *flash mobs*. Apparue au carrefour de l'après 11 septembre 2001 qui a donné lieu à une redéfinition fondamentale de l'activisme altermondialiste<sup>50</sup> et de l'apparition des nouveaux moyens de communication instantanés, la *flash mob* est tantôt perçue comme une nouvelle forme de convivialité urbaine, de contestation et de réappropriation de l'espace public, tantôt comme un nouvel avatar de l'intervention artistique<sup>51</sup>.

#### 4.1.16. Les actions de non-coopération

Selon l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC)<sup>52</sup>, un des principes essentiels de la stratégie de l'action non violente est celui de la non-coopération. Ce principe repose sur l'analyse suivante : dans une société, ce qui fait la force des injustices, c'est la complicité, c'est-à-dire la coopération volontaire ou passive de la majorité silencieuse des citoyens. La résistance non violente vise à rompre cette complicité par l'organisation d'actions collectives de non-coopération avec les structures sociales, économiques ou politiques qui engendrent et maintiennent ces injustices. Voyons quelques-unes des actions de non-coopération.

##### *La grève*

Bien qu'utilisée principalement dans les conflits au travail, la grève est l'une des actions de non-coopération visant à sensibiliser à la fois l'opinion publique et forcer une entreprise ou un gouvernement à agir. Une entreprise, une administration, un système d'éducation ne peuvent fonctionner que grâce à la coopération des ouvriers, des employés et des étudiants. Dès lors, si ceux-ci

50. Fougier, E. (2004), *Altermondialisme, le nouveau mouvement d'émancipation*, Édition Lignes de Repères, Paris, p. 29

51. Wikipédia. L'encyclopédie libre : <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Flash\\_mob](http://fr.wikipedia.org/wiki/Flash_mob)> (page consultée le 4 novembre 2009).

52. Muller, J.M., Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits : <<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/20.htm>> (page consultée le 23 juillet 2008).

## 208 La pratique de l'action communautaire

décident de cesser le travail ou les études afin de faire aboutir telle ou telle revendication, ils exercent une réelle force de contrainte économique et sociale sur leurs dirigeants. Ceux-ci ne pourront ainsi ignorer longtemps les requêtes qui leurs sont adressées.

Lors d'une grève, la « bataille de l'opinion publique » est souvent décisive. Le rapport de force entre les deux camps s'établit généralement en faveur de celui qui bénéficie de l'appui de l'opinion publique. C'est pourquoi les grévistes doivent entreprendre des campagnes d'information et d'explication auprès du public, afin que celui-ci comprenne clairement les enjeux du conflit en cours. C'est seulement si la justesse de la cause des grévistes est clairement perçue que la population pourra se solidariser avec elle.

### *La grève de la faim*

La grève de la faim est une méthode de sensibilisation de l'opinion et des pouvoirs publics qui vise à dénoncer ouvertement une situation d'injustice. Comme le souligne Muller, en s'abstenant de toute nourriture pendant plusieurs jours (entre 3 et 30 jours), les grévistes signifient l'urgence qu'il y a à se mobiliser pour démasquer une injustice<sup>53</sup>.

Une grève de la faim, surtout si elle est illimitée, est généralement une action très fortement personnalisée. Les noms des grévistes, leurs visages et leurs personnalités sont un élément essentiel du processus d'interpellation et de conscientisation de l'opinion publique. Les grévistes se font les porte-parole à la fois de ceux qui subissent l'injustice et de ceux qui luttent contre elle. Il importe donc qu'ils soient reconnus par les uns et par les autres. Si ce n'était pas le cas, l'action risquerait d'être vouée à l'échec. Plus encore que dans toute autre action non violente, c'est la réaction de l'opinion publique qui conditionne la réussite ou l'échec de la grève de la faim. L'épreuve de force ne se joue pas tant entre les grévistes et les tenants du pouvoir adverse qu'entre ceux-ci et l'opinion publique mobilisée par la grève de la faim. L'intervention publique de personnalités et d'organisations affirmant leur solidarité avec les grévistes sera également un élément important pour donner à la grève l'audience indispensable.

---

53. Muller, J.M., IRNC, <<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/9.htm>> (page consultée le 23 juillet 2008).

### *Le boycott*

Le boycott consiste à appliquer au domaine de la consommation le principe stratégique de non-coopération. Les propriétaires d'une entreprise commerciale ne peuvent réaliser des bénéfices que grâce à la coopération que leurs clients leur apportent en achetant leurs produits ou en recourant à leurs services. En leur retirant cette coopération, on exerce sur eux une pression qui, si elle se prolonge, les oblige à satisfaire les exigences présentées par les organisateurs du boycott.

Selon Muller<sup>54</sup>, différents objectifs peuvent être assignés à un boycott :

- ♦ obtenir l'amélioration de la qualité ou le retrait de la vente soit d'un produit industriel qui présente de graves malfaçons, soit d'un produit alimentaire qui s'est avéré nuisible à la santé ;
- ♦ contraindre les dirigeants d'une entreprise à reconnaître les droits des travailleurs qu'ils emploient ou à modifier certaines pratiques ;
- ♦ obtenir des responsables d'une usine qu'ils prennent les mesures nécessaires pour faire cesser des pollutions ayant de graves conséquences écologiques.

Pour être efficace, un boycott doit être précédé ou accompagné d'une sensibilisation informant la population ciblée par le boycott des enjeux entourant la situation, des injustices qui en découlent ainsi que, le cas échéant, des démarches déjà effectuées pour résoudre le problème. Dans certaines circonstances et pour être pleinement efficace, un appel au boycott devra aussi offrir des alternatives aux personnes afin que celles-ci puissent agir autrement, solidairement et de manière plus éthique sur la situation dénoncée.

Pour être efficace, le boycott devra faire baisser les ventes de manière à faire subir à l'entreprise un manque à gagner suffisamment important pour qu'il oblige les dirigeants à céder face à la pression économique qui s'exerce contre eux. Le pouvoir d'achat des consommateurs devient ainsi un véritable pouvoir qui s'oppose à celui des producteurs. Ceux-ci ne sauraient l'ignorer sans nuire à leurs propres intérêts. De plus, un boycott représente pour l'entreprise incriminée une campagne de contre-publicité susceptible de nuire gravement à son image de marque. Il n'est pas nécessaire que le boycott soit total pour qu'il devienne efficace. Au-delà d'un certain pourcentage de la baisse des ventes,

---

54. Muller, J.M., IRNC : <<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/3.htm>> (page consultée le 23 juillet 2008).

## 210 La pratique de l'action communautaire

l'entreprise perd de l'argent et cesse d'être bénéficiaire. Encore faut-il que ce pourcentage soit atteint, ce qui implique une réelle popularisation du boycott. Il ne suffit pas de lancer le mot d'ordre du boycott par un communiqué de presse et quelques affiches. Il est nécessaire aussi de distribuer des tracts et mettre en place des « piquets de boycott » à proximité des principaux points de vente afin d'informer les consommateurs et de les inciter à refuser tout achat de tel ou tel produit précis. Là encore, il est essentiel l'action puisse s'inscrire dans la durée. Cela devrait être possible lorsque l'objectif est suffisamment clair parce que généralement, la participation à un boycott n'entraîne pas de graves inconvénients pour les consommateurs. Ceux-ci ont moins à redouter que le boycott se prolonge que les producteurs eux-mêmes et cela devrait inciter ces derniers à satisfaire les exigences des organisateurs du boycott.

Le boycott peut se faire à grande échelle et faire appel à la collaboration des consommateurs d'un pays ou d'une province, comme ce fut le cas lors de l'appel au boycott de Pétro-Canada au Québec en 2008 en solidarité avec les syndiqués en lock-out de la raffinerie. Il peut aussi se faire à plus petite échelle, par exemple lorsqu'un groupe d'étudiants de cégep organisent une journée de boycott de la cafétéria pour protester contre le monopole des services alimentaires détenu par la multinationale Chartwells dans leur établissement d'enseignement et dans plusieurs autres au Québec.

### 4.1.17. *Les actions de désobéissance civile*

La désobéissance civile fait partie de la grande famille des actions dites non violentes, au même titre que les actions de non-coopération énoncées dans la section précédente. Cependant, nous estimons opportun d'en discuter séparément, car la désobéissance civile jouit d'une tradition qui lui est propre.

Selon l'Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC), toute vie en société implique l'existence de lois. Celles-ci remplissent une fonction sociale qu'on ne peut nier; celle d'obliger les citoyens à un comportement raisonnable, en sorte que ni l'arbitraire ni la violence ne puissent se donner libre cours. Les lois justes sont ainsi le fondement même de l'État de droit. Et, pour autant que la loi remplisse sa fonction au service de la justice, elle mérite le respect et l'obéissance des citoyens. Par contre, lorsque la loi cautionne ou engendre elle-même l'injustice, elle mérite leur mépris et leur désobéissance, la « légalité » des dispositions de la loi ne suffisant pas à fonder leur « légitimité ».

Dans ce contexte, lorsque les moyens prévus ou permis par la loi s'avèrent inopérants, il peut devenir nécessaire de passer outre aux obligations ou aux interdits de la loi, car l'obéissance à la loi ne dégage pas le citoyen de sa responsabilité. Selon les partisans de la désobéissance civile, celui qui se soumet à une loi injuste porte une part de la responsabilité de cette injustice, car ce qui fait l'injustice, ce n'est pas tant la loi injuste que l'obéissance à la loi injuste. Dès lors, pour lutter contre l'injustice, il peut être nécessaire de désobéir à la loi, car ce qui doit parfois dicter le comportement du citoyen, ce n'est pas ce qui est légal mais ce qui est légitime.

Selon Muller, « l'histoire nous apprend en effet que la démocratie est beaucoup plus souvent menacée par l'obéissance aveugle des citoyens que par leur désobéissance. En réalité, l'obéissance passive des citoyens fait la force des régimes totalitaires et leur désobéissance peut devenir le fondement de la résistance à ces mêmes régimes<sup>55</sup> ». Et « la démocratie exige des citoyens responsables et non pas des citoyens disciplinés<sup>56</sup> ». En ce sens, la désobéissance civile apparaît comme l'une des garanties de la démocratie, même si celle-ci, forcément, ne peut pas l'inclure, dans sa propre loi. Mais, soutient l'IRNC, pour que sa légitimité démocratique puisse apparaître clairement aux yeux de l'opinion publique, il est essentiel que la désobéissance reste civile, c'est-à-dire qu'elle respecte les règles de la « civilité » et soit donc non violente.

Au Québec, les actions de désobéissance civile ont marqué tout autant l'histoire des luttes urbaines que celle des luttes de résistance en milieu rural. À la fin des années 1990, on a observé un regain d'intérêt pour cette tactique avec l'arrivée sur la scène militante d'une organisation citoyenne, Opération SalAMI. En fait, Opération SalAMI était une « opération » visant à faire échec à l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), traité qui se négociait entre les pays riches, considéré comme étant « SALe » par grand nombre de citoyennes et citoyens<sup>57</sup>. « En mai 1998, des représentants de plusieurs pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) doivent se réunir à la Conférence de Montréal sur la mondialisation des économies, au

55. Muller, J.M., *ibid.* : <<http://www.irnc.org/NonViolence/Dictionnaire/Items/4.htm>> (page consultée le 23 octobre 2009).

56. Muller, J.M., Institut de recherche sur la résolution non violente des conflits (IRNC) : <<http://www.irnc.org/NonViolence/Dictionnaire/Items/4.htm>> (page consultée le 23 octobre 2009).

57. Le documentaire *Opération SalAMI : les profits ou la vie*, réalisé par Malcolm Guy, Magnus Isacson et Anna Paskal, raconte l'organisation et de déroulement de cette action de désobéissance civile non violente et nous livre quelques-uns des exercices et jeux de rôles se rattachant à la formation qui a précédé l'action.

## 212 La pratique de l'action communautaire

Centre Sheraton à Montréal, dans le but de peaufiner les termes de l'Accord. Celui-ci visait à accorder plus de pouvoirs aux investisseurs et aux multinationales au détriment des États et des peuples – une offensive majeure de la part des tenants d'un néolibéralisme global<sup>58</sup>. » Jouant sur la nature secrète des négociations, SalAMI lança une campagne d'information citoyenne et un ultimatum au gouvernement fédéral, exigeant qu'il se retire des négociations. Pour faire pression, une action spectaculaire fut organisée ; plus de 100 personnes ont bloqué l'accès à la Conférence de Montréal à l'heure de pointe en plein centre-ville de Montréal, gagnant ainsi une couverture médiatique sans précédent. Lorsque les forces policières sont intervenues pour arrêter le blocus, les groupes d'affinités qui bloquaient les différentes entrées du Sheraton se sont assis, bras enlacés, posant un geste de défiance non violente. Des actions similaires ont lieu dans d'autres pays et, ensemble, contribuèrent à la mise en veilleuse de cet accord considéré comme étant injuste par de grands pans de la population.

L'Opération SalAMI fut une école de désobéissance civile pour des centaines de personnes. Les organisateurs qui ont mené cette campagne ont encadré le processus selon les règles de l'art de la désobéissance civile. Philippe Duhamel, un des organisateurs de SalAMI, définit la désobéissance civile comme une action : 1) citoyenne « qui interpelle la collectivité, la société en son entier » ; 2) politique « mue par une motivation responsable en faveur de l'intérêt collectif [...] l'élément "désobéissance" traduit d'abord la notion de transgression, d'infraction, le fait de commettre délibérément une action interdite par la législation ou la réglementation en vigueur » ; 3) non violente, car « seule la désobéissance "démilitarisée", donc sans arme et sans violence, peut être civile » ; 4) « une action caractérisée par la "civilité". Elle s'appuie sur la profonde vertu de la citoyenneté, une certaine bienveillance empreinte des valeurs que sont le respect et la démocratie ». À cette définition, s'ajoute « un élément de défi public assumé<sup>59</sup> », qui sous-tend les trois principes d'organisation de SalAMI : non-violence, transparence tactique<sup>60</sup> et formation obligatoire.

Ces formations prenaient différentes formes, mais visaient toutes à préparer les militants à faire de la désobéissance civile selon les paramètres discutés auparavant. Des camps de formation de deux jours étaient organisés à la campagne et des ateliers ponctuels s'organisaient dans les différentes régions du Québec.

58. Jasmin, R. (2010), « Les fruits de SalAMI », *Relations. Le pouvoir de la désobéissance civile*, n° 743, p. 20-21.

59. *Ibid.*, p. 13-15.

60. La tactique est connue du public et donc des autorités ; versus l'utilisation de tactiques dites clandestines qui impliquent qu'un groupe restreint d'individus est au courant.

Les militants apprenaient comment travailler en groupe d'affinités, se familiarisaient avec les tenants et aboutissants des conséquences juridiques de la désobéissance civile, échangeaient sur les enjeux liés à la solidarité carcérale, se partageaient des trucs pour rendre plus difficile le travail des policiers lors des arrestations ou encore discutaient de santé et sécurité dans le feu de l'action.

La désobéissance civile fait partie de l'arsenal tactique d'autres organisations au Québec, sans que celle-ci soit nécessairement au cœur de leurs pratiques. Par exemple, le FRAPRU utilise cette tactique dans ses campagnes pour l'accès au logement. Par exemple, en octobre 2010 :

Plus de 450 mal-logés et sans-abri ont exprimé leur colère contre les choix budgétaires du gouvernement conservateur de Stephen Harper, en bloquant des bureaux de la Force aérienne du Canada, au 400 rue Cumberland, à Ottawa. Le Front d'action populaire en réaménagement urbain, un regroupement québécois pour le droit au logement, voulait ainsi protester contre la décision de réduire d'un milliard de dollars par an, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011, les fonds consacrés à la construction et à la rénovation de logements sociaux au Canada. Le FRAPRU ne digère pas que ces réductions surviennent au moment où le gouvernement vient d'accorder, sans appel d'offres, neuf milliards de dollars à la compagnie américaine Lockheed Martin pour l'achat de 65 avions chasseurs F-35, de même que des sommes pouvant s'élever jusqu'à sept milliards de dollars pour leur entretien<sup>61</sup>.

Jugeant qu'il était injuste et illégitime que le gouvernement fédéral investisse autant dans la guerre, quand il y a autant de personnes sans-abris ou mal-logées, les manifestants n'ont pas hésité à contrevenir à la loi pour faire passer leur message.

Dans la même lignée, le Regroupement des Centres de femmes du Québec (L'R) a organisé une série d'actions qu'elles appellent « dérangeantes », telles des occupations de bureau du ministère de la Santé et des Services sociaux, afin de mettre fin à une mesure jugée comme étant injuste, celle de la taxe sur la santé. En fait, dans un contexte de crise économique et d'attaques frontales par les forces néolibérales, de plus en plus d'organisations décident d'enfreindre à la loi dans l'optique de lancer un défi public aux autorités et de démontrer par leurs actes qu'elles n'accepteront pas que le bien commun soit privatisé<sup>62</sup>.

61. FRAPRU (le 27 octobre 2010). *Le FRAPRU bloque un édifice des Forces aériennes du Canada à Ottawa : du logement social au lieu des F-35!*, Communiqué de presse : <<http://www.frapru.qc.ca/spip.php?article584>> (consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2010).

62. Voir par exemple le site Internet de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, en ligne : <<http://www.nonauxhausses.org/>> (consulté le 1<sup>er</sup> décembre 2010).

## 214 La pratique de l'action communautaire

Dans un autre ordre d'idées, les organismes qui travaillent avec les sans-statuts et migrants d'une part, et les peuples autochtones de l'autre, utilisent aussi la désobéissance civile pour assurer leur survie. Il arrive régulièrement que des personnes sans statuts menacées de déportation choisissent d'enfreindre la loi en se cachant ou en trouvant sanctuaire dans une église.

Les peuples autochtones, quant à eux, utilisent la désobéissance civile depuis l'arrivée des colonisateurs européens pour défendre leurs territoires et leurs traditions. Par exemple, les Mitchikanibikok Inik (Algonquins du Lac Barrière<sup>63</sup>), luttent depuis 1991 pour qu'une entente signée avec les gouvernements du Québec et du Canada soit mise en application. Cette entente veut que les autochtones aient le dernier mot à l'égard de toute décision concernant leur territoire, que l'utilisation traditionnelle des territoires algonquins soit protégée et qu'il y ait partage de certains revenus générés sur ces territoires. Depuis sa signature en 1991, les gouvernements successifs font tout leur possible pour enterrer cette entente qui a été signée dans la foulée de la Crise d'Oka suivant des actions de perturbation, dont un blocus de la route 117. Les autochtones comptent sur la réalisation de cette entente pour retrouver des conditions de vie meilleures, la pauvreté sur cette réserve étant digne d'un pays du tiers-monde.

Un 100 millions de dollars par année est arraché au territoire traditionnel en revenus provenant de l'abattage d'arbres, de l'hydroélectricité et de l'industrie sportive de la chasse et pêche, mais les Algonquins n'en voient pas une cenne. Quasiment toute la communauté vit sur l'assistance sociale, le gros du stock d'habitation a été jugé insalubre par Santé Canada, et la génératrice diesel qui fournit l'électricité pour la réserve de 59 acres ne suffit pas à la demande<sup>64</sup>.

Depuis et jusqu'à ce jour, les Algonquins du Lac Barrière continuent à défendre leur territoire en utilisant des tactiques de désobéissance civile en tentant de vivre leur vie selon leurs traditions ancestrales. Des tactiques similaires ont été utilisées pour bloquer toute une panoplie de projets injustes sur des territoires autochtones<sup>65</sup>: des pipelines, des vols de jets militaires à basse altitude, des centres d'achat, des condominiums, l'abattage, l'extraction, le tourisme, etc. Dans un tel contexte, la désobéissance civile devient une tactique de survie d'un peuple luttant contre sa colonisation.

63. Une petite communauté de 250 personnes dans les forêts de la Réserve faunique La Vérendrye, au Québec.

64. Pasternak, S. (2009), « "They're Clear-Cutting Our Way of Life": Algonquins Defend the Forest », *Upping the Anti: A Journal of Theory and Action*, 8, p. 125-141.

65. Laduke, W. (1999), « Nitassinan: The Hunter and the Peasant », dans *All our relations: Native Struggles for Land and Life*, Cambridge, MA, South End Press, p. 46-70.

#### 4.1.18. *Tactiques d'une politique de l'agir*

Richard Day (2005) identifie quatre catégories de tactiques d'une politique de l'agir<sup>66</sup>. La première, a) **subvertir par la parodie**, implique de tourner en dérision, de dénoncer ou de transformer le sens de tous les produits ou phénomènes découlant d'une relation de pouvoir illégitime afin d'en bouleverser la mainmise. Il s'agit en fait de détourner le sens d'une chose pour créer une « situation » autre qui va au-delà de la critique simple ou du simple vandalisme. La deuxième, b) **perturber les institutions existantes**, vise à entraver ou déstabiliser le flux du pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes, notamment en détruisant de la propriété ou encore en organisant un blocus ou une occupation. La logique derrière cette tactique est celle de rendre plus difficile le fonctionnement normal du système dominant pour une minute, une heure ou, dans l'idéal, pour toujours. Richard Day souligne une des limites importantes des actions qui visent à interférer avec le flux du pouvoir de l'État et des entreprises capitalistes. De telles actions obtiennent des gains, mais ceux-ci ne sont que des victoires à court terme car, rapidement, le flux momentanément bloqué passe par un autre chemin. C'est pour ça que deux autres tactiques s'ajoutent à la brochette des tactiques d'une politique de l'agir. Il s'agit de c) **préfigurer** ou d) **créer**, dans l'ici et le maintenant, des **alternatives aux institutions et formes existantes**. Cela correspond à toutes formes d'alternatives concrètes mises sur pied dans le but d'enlever du pouvoir au projet hégémonique capitaliste et aux normes sociales, mais aussi dans le but de rendre du pouvoir au peuple et répondre à certains besoins qui ne sont pas comblés. C'est cette combinaison de tactiques qui caractérise la politique de l'agir telle que mise en pratique au Québec par un nombre grandissant de groupes et de réseaux libertaires, anarchistes ou antiautoritaires.

Pour illustrer cette logique d'action et les tactiques qui y sont associées, nous utiliserons l'exemple de l'intervention des libertaires dans le quartier de Pointe-Saint-Charles à Montréal<sup>67</sup>. La présence libertaire se fait sentir dans ce quartier ouvrier depuis 2005, date de mise sur pied du collectif anarchiste La Pointe libertaire<sup>68</sup>. Ce collectif travaille principalement sur des enjeux d'aménagement urbain et de gentrification dans une perspective de réappropriation des

66. Day, R., *op. cit.*

67. Pour plus d'information, voir: Kruzynski, A., Silvestro (accepté pour publication), « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes: Quelques réflexions à partir d'interventions dans un quartier populaire de Montréal » Bellemare-Caron, R., Breton, E., Cyr, M-A., Dupuis-Déri, F., et A. Kruzynski (dir) (en préparation) *L'anarchisme au Québec aujourd'hui: idées, pratiques et espoirs*, Montréal, Lux.

68. La Pointe libertaire, <<http://www.lapointelibertaire.org>>.

## 216 La pratique de l'action communautaire

espaces et institutions politiques, économiques, sociales et culturelles par les résidents du quartier. En 2007, un autre groupe de tendance libertaire est né, le Centre social autogéré (CSA) de Pointe-Saint-Charles<sup>69</sup>. L'objectif de ce dernier est de se (ré)approprier un bâtiment vacant du quartier pour y installer des projets autogérés dont notamment des salles de spectacle et de cinéma, un café bar militant, un atelier de réparation de vélo, des serres et une auberge de passage.

Les deux groupes partagent l'analyse qui sous-tend une politique de l'agir. Suivant cette dernière, La Pointe libertaire, explicitement anarchiste, rejette l'État et la politique électorale :

Nous rejetons les structures hiérarchiques et centralisées de l'État et de ses institutions (éducation, santé, justice, etc.). Dans cette même foulée, nous remettons en question cette aspiration des partis politiques de gauche (le plus souvent littéralement calqués sur les structures étatiques) d'accéder au pouvoir et de gérer l'État au nom des citoyens et des citoyennes, en croyant possible de démocratiser, par la représentation politique, un système basé sur la domination et le pouvoir d'une minorité.

Rejetant toutes les formes de domination et d'exploitation, le CSA, quant à lui, se revendique d'une « attitude de confrontation envers les organisations capitalistes et impérialistes locales, nationales et mondiales qui appelle tant à l'action directe, la désobéissance civile ou toutes autres formes de résistances ». Une analyse d'une sélection d'actions entreprises par ces deux groupes nous permettra de mieux comprendre comment s'articule une politique de l'agir dans le concret.

### *Sécuriser et embellir un passage au cœur du quartier*

Au cœur du quartier de Pointe-Saint-Charles se trouvent un viaduc et un immense mur aveugle sur lequel passent les trains du Canadian National (CN). Depuis plusieurs années, les groupes communautaires s'acharnaient à demander à l'arrondissement de sécuriser le bout d'une piste cyclable qui passe en dessous du viaduc, jugeant que l'aménagement était très dangereux pour les cyclistes. Ces mêmes groupes avaient demandé, à plusieurs reprises, au CN de donner la permission de réaliser une murale sur le mur en béton qui représente une plaie visuelle pour le quartier. Ces deux demandes sont restées sans suites pendant des années. En 2006, La Pointe libertaire s'est jointe à l'Opération populaire

69. Le Centre social autogéré: <<http://www.centresocialautogere.org>>.

d'aménagement<sup>70</sup> pour lancer un ultimatum à l'arrondissement: « Si d'ici deux semaines, la piste n'est pas sécurisée, nous allons le faire nous-même. » La Pointe libertaire était prête à effectuer les travaux: installer un miroir, des panneaux de signalisation et un muret en béton qui protégerait la piste des voitures. À l'intérieur de deux semaines, l'arrondissement avait effectué les travaux: la rue a été transformée en sens unique; des poteaux ont été installés autour de la piste et des panneaux de signalisation ont été ajoutés. Ici, la menace d'une action directe a contribué à déstabiliser (**ou perturber**) l'état normal des choses à l'intérieur des murs de l'arrondissement et à forcer les élus et les fonctionnaires à agir dans un délai raisonnable.

À la même occasion, La Pointe libertaire a réalisé un dessin en trompe-l'œil sur le mur aveugle. Ce trompe-l'œil représente une vieille revendication du quartier, soit de percer le mur de béton qui divise le quartier en deux pour que les vélos et les piétons puissent traverser en toute sécurité. Ce dessin vient détourner le sens d'un mur gris et décrépit en créant une « situation » autre – un premier tableau d'une éventuelle murale. Quelques mois plus tard, des membres de La Pointe libertaire furent arrêtés et accusés de méfait pour avoir réalisé un deuxième tableau sur le même mur, cette fois-ci représentant l'évolution de l'humanité vers la « vélorution », autre **acte de subversion**. Après deux ans de négociations avec le plaignant – le CN –, une entente<sup>71</sup> fut signée permettant la réalisation d'une murale sur l'entièreté du mur. Cette murale sera réalisée sur le thème « quartiers autogérés, quartiers libérés ». Ce thème n'est pas anodin et a été choisi en fonction de la tactique de **construction d'alternatives** aux institutions hégémoniques existantes; voici un extrait de l'appel pour la réalisation de la murale:

Nous sommes convaincus que la construction d'un monde meilleur, basé sur la justice sociale, l'entraide, la coopération, le respect et la liberté, passe par l'implication directe des gens dans la gestion de leurs communautés, de leurs institutions sociales, économiques et politiques. C'est pour ça que nous invitons toutes celles et ceux qui sont inspirés par ce thème et qui veulent embellir leur quartier à participer à la réalisation de cette murale<sup>72</sup>.

70. Cette initiative populaire a vu le jour en 2004 et consiste en une appropriation collective et citoyenne des enjeux d'aménagement dans le quartier Pointe-Saint-Charles: <<http://ccpsc.qc.ca/opa>>, (page consultée le 28 octobre 2010).

71. Partout au Canada, le CN a des murs aveugles qui traversent des quartiers populaires. Le CN a toujours refusé les demandes des résidentes et des groupes qui voulaient réaliser des murales pour embellir leur milieu de vie. L'entente à Pointe-Saint-Charles est un projet pilote pour le CN.

72. La Pointe libertaire: <<http://www.lapointelibertaire.org/node/1423>> (page consultée le 13 décembre 2010).

## 218 La pratique de l'action communautaire

Et c'est pour **préfigurer** le mode de fonctionnement d'une société autogérée que le collectif a choisi de mener à bien ce projet en utilisant des formes organisationnelles et des modes de fonctionnement qui s'inspirent de la démocratie directe. Les personnes directement concernées sont invitées à participer à la conception et à la réalisation du projet du début à la fin. Concernant le fonctionnement, pour s'assurer que tout le monde comprend bien les enjeux et demeure sur la même longueur d'onde, les décisions sont prises par consensus; par ailleurs, pour éviter la spécialisation et la concentration du pouvoir, la rotation des tâches et l'autoformation seront de mise et, finalement, des mécanismes d'animation et de communication seront mis en place pour faciliter la construction de rapports sociaux plus égalitaires.

Ces deux exemples démontrent qu'en refusant d'attendre après les autorités, et en agissant directement sur le problème, il est possible d'avoir des résultats tangibles rapidement. Si les autorités n'avaient pas agi, dans l'un et dans l'autre cas, La Pointe libertaire était prête à effectuer les travaux de sécurisation et d'embellissement elle-même, sans demander la permission. Le collectif tente aussi, de par ses choix organisationnels, de créer les conditions pour que les gens du quartier intéressés par ces projets puissent se familiariser avec la notion de démocratie directe et expérimenter avec des formes d'organisation autonomes et autogérées. Ce sont ces éléments qui font la différence avec une politique de revendication.

### *Se (ré)approprier des espaces urbains*

Les stratégies du Centre Social Autogéré se situent aussi dans une logique du politique de l'agir, telle qu'elle est illustrée dans cet extrait d'une brochure du groupe:

Une leçon qu'on tire de l'histoire des luttes à La Pointe, c'est que si on veut quelque chose, faut pas attendre après les autorités [...] faut le faire nous-mêmes! C'est pour ça qu'on propose d'installer un Centre Social Autogéré (CSA) dans un des bâtiments des terrains du CN<sup>73</sup>.

Après deux ans d'organisation, de concertation avec les acteurs communautaires du quartier et de mobilisation, le CSA décide d'occuper une usine de chandelle abandonnée sur les abords du Canal Lachine. Le propriétaire de ce bâtiment industriel, situé sur le seul terrain riverain qui n'était pas encore transformé en condominiums, avait annoncé son intention de le démolir et de construire un complexe de condominiums de six étages. Suivant la logique d'une

73. Extrait de la brochure *Vers un centre social autogéré sur les terrains du CN* (2007).

politique de l'agir, le CSA occupe les lieux afin d'interférer avec la poursuite de ce projet jugé néfaste pour la communauté par grand nombre d'acteurs locaux, incluant la Table de concertation des groupes communautaires Action-Gardien. Utilisant aussi la tactique de **construction d'alternatives** autonomes et autogérées, le CSA monte en moins de 24 heures, à partir de matériaux récupérés et en ne comptant que sur les bras des centaines de militants impliqués, une salle de spectacle, un dortoir, une cuisine et des toilettes. En effet, la tactique de la **pré-figuration et de la construction** dans l'ici et le maintenant d'un autre vivre ensemble est au cœur du projet depuis ses débuts.

Les membres du CSA aspirent à ce que cet espace autogéré devienne un lieu d'échanges, de rencontres, de débats, de détente et d'actions, qui permettrait de créer des liens sociaux différents de ceux qu'impose la vie urbaine contemporaine. Ils rêvent d'un lieu d'initiatives populaires, ouvert à tout projet conforme à la charte qu'ils ont collectivement adoptée. Bref, un centre d'élaboration de solutions créatives, un espace de convergence et de résistance. En rendant un peu de la ville à ses habitants, le projet de CSA espère encourager la réflexion vis-à-vis les modes de vie actuels. Pour ceux-ci, inciter la construction de nouvelles alternatives dans tous les domaines s'inscrit dans un projet dont le monde a désespérément besoin. Comme c'est le cas pour La Pointe libertaire, le CSA fonctionne par démocratie directe et a développé un mode de fonctionnement cohérent avec les valeurs qui l'anime.

Le CSA utilise aussi la tactique de la **subversion par la parodie**, par le fait que l'identité des porte-parole médiatiques est cachée derrière des masques de carnaval décorés aux couleurs du groupe et des pseudonymes en jeu de mot. Ce sont « les Grand'Maison, famille établie dans et amoureuse du Sud-Ouest de Montréal » qui a été à l'avant-scène médiatique, dont notamment, « Squat Grand'Maison », « Yvan D. Grand'Maison », « Sema Grand'Maison » et « Aquila Grand'Maison ». Les porte-parole ayant systématiquement refusé de se démasquer, les médias de masse ont été forcés à accepter cette action de dénonciation par la dérision de leurs propres méthodes axés sur le vedettariat et le spectacle. Utilisant toujours la tactique de la **construction d'alternatives**, le CSA est aussi son propre média. Refusant de compter sur les médias de masse (un intermédiaire) pour faire passer son message, il crée ses propres informations qu'il diffuse sur son site Internet et réalise des capsules vidéo sur différents enjeux liés au projet<sup>74</sup>.

74. Voir <<http://www.centresocialautogere.org/fr/category/sections/grands-dossiers/occupation-de-2009>> (page consultée le 28 octobre 2010).

## 220 La pratique de l'action communautaire

Les actions du CSA, combinés à ceux des autres acteurs communautaires, ont forcé l'arrondissement à tenir une consultation publique sur le projet et à négocier avec le propriétaire un projet modifié : un parc sera aménagé sur la moitié du terrain et il y aura de la place dans la tour de condos pour des services et commerces de proximité. Depuis, le CSA s'est joint à un comité de groupes communautaires du quartier pour travailler vers la cession gratuite par le promoteur immobilier d'un bâtiment de 100 000 pieds carrés sur les terrains du CN. Le CSA, encore itinérant, organise des activités sur le terrain du bâtiment en question : une projection de films, un marché public, un atelier de réparation de vélo et un spectacle. Malgré le fait que le groupe porte maintenant une revendication envers un intermédiaire, ses actions sont encore dans la logique d'une politique de l'agir, car les occupations ponctuelles sont aussi des fins en soi. Aussi, le CSA utilise toujours des tactiques de subversion ; par exemple, pendant plusieurs mois, le quartier a été tapissé d'affiches *Recherché* style western portant la photo du propriétaire des terrains du CN et le message suivant : « RECHERCHÉ pour dette envers Pointe-Saint-Charles, suivi de la photo de Vincent Chiara, puis RÉCOMPENSE à qui saura lui faire entendre raison. Le « Bâtiment n° 7 » 100 000 p<sup>2</sup> pour des espaces et des services communautaires. » Avec cette campagne d'affichage, le CSA crée une « situation » tout en dénonçant le fait que ce propriétaire a pu se procurer un terrain qui représente un tiers du territoire du quartier pour 1 \$ (et les frais de décontamination) – un phénomène découlant directement d'une relation de pouvoir illégitime. Ces tactiques d'une politique de l'agir, combinées aux actions des autres acteurs du quartier auprès de la mairie de l'arrondissement, ont finalement abouti à des gains concrets.

### 4.2. Les outils

#### 4.2.1. Le tract et le dépliant

##### *Le tract*

Le tract est un feuillet ou une petite brochure distribué de main à main à des fins de propagande ou pour faire passer une information à un maximum de gens, soit lors de rassemblements militants, pour annoncer une rencontre ou une activité, soit dans le contexte d'une action directe. Le tract sera « artisanal » ou imprimé de manière professionnelle. Sur le plan technique, le tract doit être conçu simplement. Le texte sera court, précis et rédigé dans une langue correcte. Il contiendra une information factuelle vérifiable, comme : « 300 000 femmes sont victimes de violence chaque année ». Les titres et sous-titres seront dénonciateurs,

Lavoie, Jocelyne (Editor); Panet-Raymond, Jean (Editor). La pratique de l'action communautaire, 3e édition.

Quebec, QC, CAN: Les Presses de l'Université du Québec, 2011. p 220.

<http://site.ebrary.com/lib/concordia/Doc?id=10512817&ppg=239>

Copyright © 2011. Les Presses de l'Université du Québec. All rights reserved.

May not be reproduced in any form without permission from the publisher, except fair uses permitted under U.S. or applicable copyright law.

revendicateurs ou mobilisateurs. Le nom du groupe, un numéro de téléphone ou l'adresse d'un site Internet permettront aux personnes de demander des renseignements supplémentaires.

Certains organismes communautaires ont fait preuve d'imagination dans l'utilisation de ce moyen comme outil de sensibilisation et de mobilisation. On a vu apparaître entre autres le tract sous forme de carton à accrocher, du style de ceux que l'on trouve dans les chambres d'hôtels pour sensibiliser les ménages locataires des quartiers lors de campagnes d'information sur les droits et responsabilités des locataires ou sur des problèmes plus spécifiques comme la discrimination exercée par certains propriétaires dans les quartiers populaires.

### *Le dépliant*

Le dépliant, bien qu'il soit généralement utilisé comme outil de communication pour faire connaître un organisme, s'emploie également comme outil de sensibilisation et de mobilisation, notamment lorsqu'un formulaire d'inscription pour devenir membre de l'organisme est inclus dans le dépliant. Lorsqu'il est bien conçu, attrayant et qu'il utilise judicieusement l'écrit, la couleur et l'image, le dépliant devient presque un incontournable dans toute activité ou campagne de sensibilisation. Laissé à des endroits stratégiques ou distribué à un kiosque lors d'un événement public, le dépliant permet aux personnes qui le reçoivent d'en faire une lecture plus approfondie au moment où cela leur conviendra et ainsi mieux connaître les enjeux d'un projet ou d'une lutte et la nature de l'organisme ou de la coalition qui en est l'instigateur.

Par exemple, dans la région des Laurentides, le Comité régional pour la protection des falaises (CRPF) de Piedmont, Prévost et Saint-Hippolyte, a conçu un dépliant fort attrayant qui explique à la population les caractéristiques écologiques du territoire à protéger, les revendications du groupe et la mission du CRPF. Quelques photos du site à protéger, une carte délimitant les contours du projet du territoire à préserver et un formulaire d'inscription pour devenir membre du comité complètent ce dépliant qui vise à sensibiliser et à mobiliser les citoyennes et les citoyens des trois municipalités concernées.

### **4.2.2. L'affiche**

On peut lire l'histoire des mouvements sociaux au Québec à travers ses affiches. Que ce soit pour afficher leurs revendications, en appeler à la mobilisation ou agir comme agent de conscientisation, les affiches ont été et sont encore le reflet

## 222 La pratique de l'action communautaire

des luttes sociales au Québec. Ces affiches que l'on épingle dans les locaux des organismes ou sur les murs, ou que l'on colle la nuit tombée sur les murs, les panneaux des édifices en construction et les poteaux ou encore celles que l'on fixe au bout d'un bâton pour en faire des pancartes; ces affiches sont autant d'images qui sont le miroir de nos aspirations collectives et une invitation à agir<sup>75</sup>.

En dépit de son caractère éphémère, la création d'une affiche mérite qu'on y consacre réflexion et talent. Et pourquoi pas en sauvegarder un ou deux copies pour les donner au Centre de recherche en imagerie populaire (CRIP) pour le bénéfice de notre histoire collective ?

Enfin, détail intéressant que permettent maintenant les TIC, de plus en plus de groupes expédient leur affiche en format PDF aux personnes et aux organismes sympathisants. Grâce à la qualité d'impression de la plupart des imprimantes couleur, on peut ainsi facilement reproduire les affiches en autant de copies que nécessaire.

### 4.2.3. *La photo, la vidéo et le documentaire engagé*

La photo et la vidéo sont des moyens de sensibilisation et de mobilisation couramment utilisés par les groupes dans leurs pratiques d'action collective. Grâce à l'émotion véhiculée par l'image, il est en effet beaucoup plus facile de faire la démonstration d'une situation comportant une charge dénonciatrice ou mobilisatrice. Depuis quelques années, l'usage des technologies numériques de photo et de prises de vues, de traitement de l'image et de montage vidéo en facilitent l'utilisation. Sur le plan de la production culturelle, le film documentaire engagé accompagne aussi de plus en plus de nouvelles formes d'engagement collectif, tantôt en illustrant la réalité des vies humaines affectées par les injustices, tantôt en contribuant à éveiller les consciences sur des réalités sociales, politiques, économiques et environnementales.

---

75. Pour se convaincre de la force d'évocation d'une affiche et de son importance comme outil de sensibilisation, de mobilisation ou de pression, trois chercheurs ont récemment réuni dans l'ouvrage *Affiche des mouvements sociaux au Québec. 1966-2007*, 659 affiches qui retracent l'histoire des mouvements sociaux du Québec. S'y retrouve une sélection d'affiches du mouvement syndical, des organisations politiques de gauche, des groupes populaires engagés dans la défense des droits sociaux, des groupes de femmes, des groupes de pression, des groupes de solidarité internationale, des organisations culturelles et des affiches du mouvement altermondialiste.

### *La photo*

La photo, que ce soit sous la forme d'une exposition photographique, d'une projection, ou encore comme outil complémentaire lors d'une conférence ou d'un atelier de formation, peut s'avérer un moyen de sensibilisation très efficace. Par exemple, l'organisme Équiterre, qui a comme mission de contribuer à bâtir un mouvement citoyen en prônant des choix individuels et collectifs à la fois écologique et socialement équitable, utilise fréquemment l'exposition photographique et la projection diaporama pour faire découvrir aux consommateurs des pays du Nord la portée du commerce équitable sur les conditions de vie des producteurs des pays du Sud.

Dans le même esprit, le projet Guat'Équitable, un projet interculturel mené par des étudiants du Cégep Montmorency soucieux de l'environnement et désireux de promouvoir les bienfaits du commerce équitable, a conduit un groupe de jeunes à participer à la vie quotidienne de peuples indigènes du Guatemala, dans une coopérative de veuves artisanes. Ces jeunes ont appris, mais surtout vu, compris et vécu ce que représentait le commerce équitable dans le quotidien de ces femmes. Cette expérience a permis aux étudiants d'ici de développer une conscience qui les pousse à étendre ce mouvement équitable et solidaire. Comment? Selon eux, rien de mieux que des images pour montrer et expliquer ce qu'ils ont vu durant leur visite. Au retour de leur voyage, ces derniers ont donc monté une exposition photographique itinérante à partir d'images de femmes au travail, de leurs enfants et d'autres scènes de la vie quotidienne dans leur village.

### *La vidéo*

La vidéo permet de passer un message de façon stimulante et d'aller chercher les dynamiques d'un quartier ou d'un projet ainsi que des témoignages de personnes vivant la situation ou le problème social sur lequel on souhaite agir. La vidéo est aussi un moyen d'impliquer des personnes dans la production, et ce, avec un minimum de formation. On peut en effet apprendre à manipuler assez facilement la caméra pour filmer des images intéressantes et signifiantes. Par contre, l'étape du montage requiert des compétences techniques, du temps et un équipement adéquat. Un support technique peut parfois être offert à un coût minime par certaines coopératives de production et établissements d'enseignement.

Lavoie, Jocelyne (Éditeur); Panet-Raymond, Jean (Éditeur). La pratique de l'action communautaire, 3e édition. Québec, QC, CAN: Les Presses de l'Université du Québec, 2011. p 223.  
<http://site.ebrary.com/lib/concordia/Doc?id=10512817&ppg=242>

Copyright © 2011. Les Presses de l'Université du Québec. All rights reserved.

May not be reproduced in any form without permission from the publisher, except fair uses permitted under U.S. or applicable copyright law.

## 224 La pratique de l'action communautaire

Sur le plan de l'utilisation, le visionnement d'une vidéo est généralement précédé d'une courte présentation et suivi d'une période de discussion. Cette période d'échange de vues sert à établir des liens avec le vécu et la perception des participants, à définir des moyens concrets pour passer à l'action et à vérifier le degré d'intérêt ou d'engagement possible. Le rôle de l'animateur est donc très important, à la fois pour susciter la participation et pour mettre en évidence la nécessité et l'efficacité d'une action collective.

Si l'on prévoit que la vidéo sera utilisée par différents groupes ou par différents animateurs, il sera utile de réaliser un guide d'animation qui fournira à l'animateur des thèmes de discussion, des questions s'y rattachant et de l'information complémentaire à fournir aux participants.

### *Le documentaire engagé*

De nombreux documentaires témoignent hier comme aujourd'hui de l'engagement social et politique de leurs auteurs. Citons deux cas devenus célèbres : *L'erreur boréale* (1999) de Richard Desjardins et Robert Monderie, et *Bacon, le film* (2001), d'Hugo Latulippe. Ces documentaires produits à l'Office national du film (ONF), l'un portant sur la déforestation, l'autre sur les problèmes environnementaux liés à l'implantation de mégaporcheries, ont suscité des polémiques partout au Québec pour ainsi contribuer à éveiller les consciences.

### **4.2.4. Et quelques autres...**

Au cours des dernières années, les organismes communautaires ont conçu et diffusé une quantité impressionnante d'outils dont certains ont le mérite de sortir des « sentiers battus ». Ces outils prennent divers formats qui vont du guide d'animation proposant une démarche de conscientisation, du conte pour enfant, de la bande dessinée jusqu'au jeu format géant sur des thématiques sociales. Souvent inspirés des pratiques d'éducation populaire, ces outils ont su s'adapter à la culture du milieu populaire en favorisant l'expression du vécu et le cheminement critique.

La réalisation et l'utilisation de tels outils s'étendent à plusieurs champs de pratique en action communautaire. On retrouve des exemples de leur utilisation dans des contextes aussi variés que la lutte contre la pauvreté, la défense des droits, la promotion de la paix et le développement local.

Parfois, ces outils sont créés dans le contexte d'un événement plus large comme ce fut le cas lors de la création et de la distribution de 10 000 constats d'infraction citoyenne remis à des véhicules en délit par l'ATSA lors de l'Événement Attentat # 10 en 2005. Lors de cet événement, près de 350 citoyens sont devenus « brigadiers » volontaires pour émettre 10 000 contraventions vertes. Numérotés individuellement et identiques aux constats émis par la Ville de Montréal, les brigadiers ciblent les véhicules surdimensionnés à consommation excessive, la marche au ralenti, les démarreurs à distance et le mauvais entretien des véhicules. Par ce geste, l'ATSA crée à la fois un objet d'art, un outil de sensibilisation citoyenne et un moyen de pression politique<sup>76</sup>.

Les personnes qui seraient en panne d'inspiration n'ont qu'à consulter les livres et guides d'animation décrivant des pratiques d'éducation populaire. Elles peuvent aussi faire appel aux services de ressources en organisation communautaire qui proposent les services de spécialistes capables de conseiller les groupes dans la réalisation d'outils pédagogiques<sup>77</sup>.

### 4.3. Les médias et les technologies de l'information et de la communication (TIC)

Comprendre le rôle des médias et des TIC, et savoir choisir et utiliser efficacement ces derniers dans le contexte d'une stratégie d'action collective, est un incontournable en action communautaire.

Que ce soit pour sensibiliser une population, mobiliser la société civile, interpeller le politique ou aller chercher l'appui de l'opinion publique, le recours aux médias et aux TIC reste un des outils fondamentaux de la liberté d'opinion et d'expression des systèmes démocratiques.

Se familiariser avec le rôle et le fonctionnement des médias, c'est aussi découvrir le rôle des médias communautaires et alternatifs, leur visée de changement social et leur implication active dans les luttes pour une société juste, solidaire, égalitaire, participative et diversifiée.

76. *ATSA: quand l'art passe à l'action*. Action terroriste socialement acceptable (ATSA), Montréal, Édition Publishing, 2008.

77. L'équipe du secteur Promotion communautaire du Centre Saint-Pierre à Montréal est l'une de ces ressources.

## 226 La pratique de l'action communautaire

Quant aux médias locaux, qu'ils soient la propriété de conglomerats, de propriétaires privés et indépendants, ou faisant partie de la mouvance communautaire et alternative, leur contribution est essentielle lorsqu'il s'agit de couvrir des sujets locaux ou régionaux. À ce titre, ils sont de précieux outils de sensibilisation, de mobilisation et de pression dans les communautés locales, et ce, en dépit du fait que plusieurs journalistes couvrant l'actualité locale subissent des formes de contrôle de l'information et de brimades par des maires et des notables qui agissent trop souvent comme s'ils étaient les maîtres de leur communauté.

Par ailleurs, l'émergence des TIC dans plusieurs sphères de la société a engendré une fragmentation des médias et l'apparition d'un nouveau type de militantisme qui ne s'informe et ne milite que sur le Net.

Le chapitre qui suit permettra d'approfondir davantage le rôle et les techniques d'utilisation des médias et de saisir leur potentiel d'utilisation en action communautaire. Ce chapitre analysera aussi le renouvellement des formes d'action communautaire à l'ère du numérique et la manière dont les TIC sont en train de s'imposer dans l'univers du militantisme.

## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- ALINSKY, S. (1976), *Manuel de l'animateur social*, Paris, Seuil, 248 p.
- AMPLEMAN, G., BARNABÉ, J., COMEAU, Y. et al. (1987), *Pratiques de conscientisation 2*, Québec, Collectif québécois d'édition populaire, 366 p.
- AMPLEMAN, G., DORÉ, G., GAUDREAU, L. et al. (1983), *Pratiques de conscientisation : expériences d'éducation populaire au Québec*, Montréal, Nouvelle Optique, 304 p.
- BOAL, A. (1977), *Théâtre de l'opprimé*, Paris, François Maspero, 209 p.
- BOURQUE, D. et al. (dir.) (2007), *L'organisation communautaire. Fondements, approches et champs de pratique*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 534 p.
- BOYER, J.P., DESJARDINS, J. et D. WIDGINGTON (2008), *Affiches des mouvements sociaux au Québec. 1966-2007*, Montréal, Lux, 360 p.
- CARON, C., « Seattle, dix ans après », *Relations*, n° 736, novembre 2009.
- CARON, C., « Le pouvoir de la désobéissance civile », *Relations*, n° 745, septembre 2010.
- DAY, Richard J.F., *Gramsci is Dead: Anarchist Currents in the Newest Social Movements*, Toronto, Between the lines, 2005, 254 p.
- FOUGIER, E. (2004), *Altermondialiste, le nouveau mouvement d'émancipation*, Paris, Éditions Lignes de Repères, 174 p.

Lavoie, Jocelyne (Editor); Panet-Raymond, Jean (Editor). La pratique de l'action communautaire, 3e édition. Québec, QC, CAN: Les Presses de l'Université du Québec, 2011. p 226.  
<http://site.ebrary.com/lib/concordia/Doc?id=10512817&ppg=245>

Copyright © 2011. Les Presses de l'Université du Québec. All rights reserved.

May not be reproduced in any form without permission from the publisher, except fair uses permitted under U.S. or applicable copyright law.

- FREIRE, P. (1974), *Pédagogie des opprimés*, Paris, Maspero, 202 p.
- GRANJON, F. (2001), *L'Internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Rennes, Éditions Apogée, 189 p.
- KLEIN, N. (2008), *La stratégie du choc*, Boucherville, Leméac/ Actes Sud.
- KRUZYNSKI, A. et R. SARRAZIN (2010), « Ni Dieu ni Maître : les anarchistes contemporains », *À bâbord*, 34.
- LAMBERT-PILOTTE, G., DRAPEAU, M.-H. et A. KRUZYNSKI (2007), « La révolution est possible : Portrait de groupes autogérés libertaires au Québec », *Possibles (Les jeunes réinventent le Québec)*, 31 (1-2), p. 138-159.
- LAMOUREUX, E. (2009), *Art et politique. Nouvelles formes d'engagement artistique au Québec*, Montréal, Écosociété, 272 p.
- RAVET, J.C., « Le devoir politique de désobéir. Entrevue avec Jean-Marie Muller », *Relation*, n° 743, septembre 2010, p. 17-19.
- TOURAINÉ, A. (1973), *La production de la société*. Paris, Seuil, 542 p.

## WEBOGRAPHIE SÉLECTIVE

INSTITUT DE RECHERCHE SUR LA RÉOLUTION NON VIOLENTE DES CONFLITS :  
 <<http://www.irnc.org/NonViolence/Lexique/4.Strategie/Items/20.htm>>

Lavoie, Jocelyne (Éditeur); Panet-Raymond, Jean (Éditeur). *La pratique de l'action communautaire*, 3e édition. Québec, QC, CAN: Les Presses de l'Université du Québec, 2011. p 227.  
<http://site.ebrary.com/lib/concordia/Doc?id=10512817&ppg=246>

Copyright © 2011. Les Presses de l'Université du Québec. All rights reserved.

May not be reproduced in any form without permission from the publisher, except fair uses permitted under U.S. or applicable copyright law.